

Le **GUIDE**
d'accueil de l'étudiant



■■■■ 2008/2009



Edito

Professeur Marc Pena,
Président de l'Université Paul Cézanne



Cher(e) étudiant (e), bienvenue à l'Université Paul Cézanne

Vous avez choisi de faire vos études au sein de l'Université Paul Cézanne et je m'en félicite. Vous intégrez une université au rayonnement international, en phase avec les grandes évolutions du monde de l'enseignement supérieur et de la société en général. Une Université qui fêtera en 2009 ses 600 ans. Cette année sera la célébration d'un passé, d'un bel héritage, mais ce sera également une année témoin d'une université qui bouge, qui se réforme, qui se transforme et qui regarde toujours vers demain. Et son avenir c'est aussi vous qui êtes en train de le fabriquer. Étudiant (e) à l'Université Paul Cézanne vous bénéficiez d'un environnement pédagogique, culturel et scien-

tifique d'excellence pour que vos talents puissent se révéler ou se concrétiser. Un environnement qui est allé encore plus loin dans sa mission d'accompagnement de l'étudiant, notamment en créant un bureau de l'insertion professionnelle qui pourra vous suivre dans votre orientation vers un métier et votre recherche d'emploi. 2009 sera également un tremplin vers le plus grand changement auquel se prépare l'Université : la fusion avec ses 2 voisins du pôle d'Aix-Marseille : les universités de Provence et de la Méditerranée pour devenir, à l'horizon 2010, l'Université unique du site. Un établissement de 70 000 étudiants dont les thématiques de recherche et d'enseignement couvriront tous les champs de la connaissance, "une capitale des savoirs du sud de la France et de la Méditerranée".

Le mot

Professeur Mme Dominique Viriot-Barrial,
Vice-Présidente du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III est une université qui accueille plus de 22 000 étudiants. Pluridisciplinaire, elle recouvre les domaines du droit, de l'économie-gestion et des sciences, répartis sur de nombreux sites, à Aix, Marseille, mais aussi Arles et Salon. Votre Université a, depuis longtemps, fait le choix de l'excellence, tant pour sa recherche, ses formations que dans son rôle de diffusion des savoirs (excellence reconnue, pour ne citer qu'un exemple récent, dans l'évaluation de ses écoles doctorales ou de son plan réussite en licence). Elle a tout autant fait très tôt le choix de la professionnalisation, le nombre et la diver-

sité de ses licences et masters professionnels en attestent.

Si la pluridisciplinarité et le dynamisme de l'Université Paul Cézanne sont source de richesse, ils peuvent générer aussi, avec la multiplicité des sites et des formations, un certain sentiment de complexité.

Espérant que cet outil puisse répondre à vos attentes et qu'il puisse vous aider à bien participer de cette communauté universitaire qui est maintenant la vôtre, il me reste à vous souhaiter, dans ce cadre de l'Université Paul Cézanne, Aix-Marseille III, une pleine et belle réussite dans vos études et la conduite de votre projet personnel d'études et professionnel.



■ Présentation de l'Université	6
• Structures de l'Université	10
• Elus étudiants aux Conseils centraux	14
• Le Bureau de la Vie Étudiante	16
■ Les sites de l'Université	20
■ Les études	
• Le schéma des études	24
• Diplômes nationaux	25
• Les enseignements	26
■ Les aides aux étudiants	28



■ Les services mis à votre disposition 30

*Service Commun de Documentation,
Service Interuniversitaire d'Activités
Physiques et Sportives, Scolarité,
Plate-Forme d'Orientation et
d'Insertion Professionnelle ,
Service Commun Universitaire
d'Information et d'Orientation,
Mission Université Entreprises,
Service des Relations Internationales,
Mission Formation Continue*

■ Santé, social, hébergement 36

■ Les associations étudiantes 42

■ Culture et loisirs 50

■ Des contacts utiles 52

Le fonctionnement de l'UPCAM

L'Université est administrée par un Président, assisté de vice-présidents, de chargés de mission, de conseillers et du secrétaire général.

Chaque composante est administrée par un directeur et un conseil élu comprenant des représentants des personnels et des étudiants.

Le Président est élu par les 22 membres élus du Conseil d'Administration, il dirige l'université, préside chaque conseil, prépare et exécute leurs délibérations.

Les trois conseils de l'université sont

→ **Le Conseil d'Administration (CA)**

Le CA est composé de 30 membres dont 22 membres élus, 5 étudiants et 8 personnalités extérieures, il détermine la politique de l'établissement, vote le budget, décide de l'orientation de l'enseignement et de la recherche, examine et vote les décisions du CEVU et du CS, informe et consulte la communauté universitaire par le biais de ses représentants.

→ **Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU)**

Le CEVU est composé de 32 membres dont 14 étudiants, il est consulté sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, sur les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières et sur l'évaluation des enseignements.

Le conseil est en outre consulté sur les mesures de nature à permettre la mise en oeuvre de l'orientation des étudiants et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants et sur les mesures de nature à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment sur les mesures relatives aux activités de soutien, aux oeuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation. Le CEVU propose aussi des avis sur l'aide financière dans le cadre du FSDIE (Fonds de solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes) apportée aux projets des associations étudiantes. Il est également consulté sur les mesures d'aménagement de nature à favoriser l'accueil des étudiants handicapés. Il est le garant des libertés politiques et syndicales étudiantes.

→ **Le Conseil Scientifique (CS)**

Le CS est composé de 40 membres dont 4 étudiants, est consulté sur les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique, ainsi que sur la répartition des crédits de recherche. Il est aussi consulté sur les programmes de formation initiale et continue, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs et de chercheurs vacants ou demandés, sur les programmes et contrats de recherche proposés par les diverses composantes de l'université, sur les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux, sur les projets de création ou de modification des diplômes d'établissement et sur le contrat d'établissement. Il assure la liaison entre l'enseignement et la recherche, notamment dans le troisième cycle.

Découvrir

→ **Vous vous inscrivez pour la première fois dans l'enseignement supérieur ?**

Pendant plusieurs années, vous allez vivre dans des lieux qui vont devenir familiers, vous allez comprendre le fonctionnement des structures. Le but de ce guide est de vous aider à prendre le plus rapidement possible la mesure des choses, à vous familiariser avec ce monde nouveau, son administration et son organisation.

Les missions du service public de l'enseignement supérieur sont :

- La formation initiale et continue ;
- La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats ;
- L'orientation et l'insertion professionnelle ;
- La diffusion de la culture et l'information scientifique et technique ;
- La participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- La coopération internationale.

■ Une recherche performante

Structurée en pôles autour des sciences sociales (droit, économie et gestion), et des sciences exactes (environnement, physique et nanosciences, matériaux, optique, chimie, informatique et mathématiques), la politique scientifique inscrite dans le contrat quadriennal 2008-2011 met également la pluridisciplinarité au cœur de ses priorités.

l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III



L'UNIVERSITÉ PAUL CÉZANNE COMPREND :



+500 enseignants-chercheurs et chercheurs impliqués dans :

- 27 laboratoires* dont
- 14 Unités Mixtes de Recherches (UMR) avec le CNRS et l'IRD
- 13 Équipes d'Accueil (EA)

*eux-mêmes regroupés en structures fédératives et Institut Carnot

TOUTE L'UNIVERSITÉ EN LIGNE

www.univ-cezanne.fr

(Aix* université

Aix-Marseille 2010 : vers l'Université unique

→ C'est l'histoire de quelque trente composantes (facultés et Instituts) enracinées depuis près de 6 siècles principalement dans deux villes, Aix-en-Provence et Marseille.

Les 3 universités d'Aix-Marseille, ont choisi de conjuguer leurs forces pour donner au périmètre universitaire d'Aix-Marseille une meilleure visibilité et une meilleure efficacité et révéler ainsi ses richesses, ses potentiels, sa véritable dimension. Le potentiel de recherche d'Aix-Marseille est le second après Paris-Ile-de-France et le pôle unifié entrera dans les 100 premières universités mondiales du "Classement de Shanghai".

■ Se rapprocher avant de s'unir

En 2004, les Universités de Provence, de la Méditerranée et Paul Cézanne ont signé une convention, annexée à leurs contrats quadriennaux, qui a défini le cadre de leur coopération pendant la période 2004-2007. En 2007, les trois universités d'Aix-Marseille ont renforcé leur coopération en

devenant membres fondateurs du PRES Aix-Marseille Université.

Les gouvernances des universités ont proposé à leur Conseils d'administration d'aboutir, en 2010, à la création d'une université unique sur le site d'Aix-Marseille.

■ La plus grande université française

Ce projet, qui a notamment été suscité par la nouvelle loi sur les universités et leur autonomie, débouchera sur la création de la plus grande université française avec près de 70 000 étudiants, dont 10 000 internationaux, et 6 000 personnels. Celle-ci sera en mesure de rayonner bien au-delà de la métropole d'Aix-Marseille et devrait se classer parmi les 70 premières universités mondiales.

Les trois universités travaillent ensemble pour construire cette nouvelle université qui sera incontestablement un moteur économique et culturel considérable de notre région, et sera capable de faire valoir son identité dans la mondialisation de l'enseignement supérieur. L'Université est là aussi pour comprendre et suivre les dynamiques du monde qui se préparent.

Une **nouvelle organisation** et de **nouvelles compétences**

→ Le projet de loi du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse, relatif à "la responsabilité et à la liberté des universités", a été adopté le 10 août 2007 par le Parlement.

Cette loi dote les universités d'une nouvelle organisation dans un délai d'un an, et de nouvelles compétences dans un délai de cinq ans. L'objectif est de leur permettre de libérer leurs énergies dans le cadre d'une mission de service public réaffirmée et éclaircie. Le texte contient également des dispositions pour améliorer le quotidien et l'orientation des étudiants et leur permettre de participer de manière plus active à la vie démocratique de leur université.

La loi LRU renforce les pouvoirs de la présidence et laisse plus de latitude aux universités, notamment en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines.

Les universités pourront devenir propriétaire de leurs biens immobiliers ou les vendre et créer des universitaires ou partenariales.

Les apports de la LRU pour les étudiants

- Le vice-président étudiant est élu par et au sein du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire. Il est chargé des questions de vie étudiante en lien notamment avec les centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires
- Les suppléants des élus étudiants aux conseils sont mis en place mais ne peuvent siéger qu'en l'absence des titulaires.

■ Deux nouvelles missions : l'orientation et l'insertion pour lutter contre l'échec à l'université

La loi ajoute l'orientation et l'insertion aux missions du service public de l'enseignement supérieur, au même titre que la formation et la recherche.

Orientation active

tout titulaire du baccalauréat est libre de s'inscrire dans l'établissement de son choix en accomplissant une préinscription. Cette démarche lui permet de bénéficier du dispositif d'information et d'orientation de l'université, qui doit être établi en concertation avec les lycées. Il est en effet fondamental que les nouveaux bacheliers choisissent la formation qui leur convient le mieux après avoir été informés des débouchés professionnels de celle-ci et des connaissances qu'ils doivent maîtriser pour réussir.

Bureau de l'insertion professionnelle

La loi crée aussi dans chaque université un bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants, chargé de diffuser les offres de stages et d'emplois liées aux formations proposées par l'établissement, et d'assister les étudiants dans la recherche d'un premier emploi. Il s'agit, là encore, de mieux accompagner les étudiants pour qu'ils réussissent leur entrée dans la vie professionnelle. La loi prévoit que le bureau présente un rapport annuel de son activité devant le conseil des études et de la vie universitaire.

■ Des possibilités de recruter des étudiants

La loi offre aux universités la possibilité de recruter sur critères académiques et sociaux des étudiants notamment pour des activités de tutorat et de service en bibliothèque. Le décret n 2007-1915 du 26 décembre 2007 précise la durée du temps de travail et du contrat, la nature des fonctions que l'étudiant peut accomplir afin que les contraintes spécifiques aux étudiants, comme la préparation et le passage des examens, soient respectées. L'objectif de la loi est, en effet, de permettre l'amélioration des conditions de vie des étudiants les plus démunis et les plus méritants par des activités qui s'inscrivent dans le projet pédagogique de l'université et le projet personnel des étudiants.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr
sources : www.nouvelleuniversite.gouv.fr

Les structures de

PRÉSIDENT : Marc PENA

- **Secrétariat** : Samira Bouchikhi - Tél. : 04 42 17 27 20 - secretariat.presidence@univ-cezanne.fr
- **Chef de cabinet** : Lydie BENAROCHE - Tél. : 04 42 17 25 45 - chefcabinet@univ-cezanne.fr

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Thérèse
CHETAIL
Tél. : 04 42 17 27 23
secretariat.sg@univ-cezanne.fr

AGENT COMPTABLE

Christian
ROUXELIN
Tél. : 04 42 17 27 33
christian.rouxelin@univ-cezanne.fr

VICE-PRÉSIDENTIE

Vice-présidents statutaires

- **Vice-président du Conseil d'Administration** :

Ahmed CHARAI

Tél. : 04 91 28 81 87 - ahmed.charai@univ-cezanne.fr

- **Vice-président du Conseil Scientifique** :

Michel LANNOO

Tél. : 04 42 17 27 21 - vp.cs@univ-cezanne.fr

- **Vice-président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire** :

Madame Dominique VIRIOT- BARRIAL

Tél. : 04 42 17 24 16 - d.viriot-barriat@univ-cezanne.fr

Vice-présidents délégués

- **Paul DJONDANG, chargé des relations internationales**

Tél. : 04 42 17 14 20 - paul.djondang@univ-cezanne.fr

- **Richard GHEVONTIAN, chargé des affaires juridiques, statutaires et sociales**

Tél. : 04 42 21 70 90

- **André JEAN, chargé des relations inter-universitaires**

Tél. : 04 91 28 81 98 - andre.jean@univ-cezanne.fr

Vice-présidents délégués auprès du VP du CA

- **Serge AGOSTINELLI, chargé des systèmes d'information**

Tél. : 04 91 28 81 08 - serge.agostinelli@univ-cezanne.fr

- **Hervé ISAR, chargé des finances**

Tél. : 04 42 17 27 75

herve.isar@univ-cezanne.fr

Vice-président délégué auprès du VP du CS

- **Joseph PINI, chargé des sciences sociales**

Tél. : 04 42 17 29 17

joseph.pini@univ-cezanne.fr

Vice-présidents délégués auprès du VP du CEVU

- **Madame Mireille CANALIS-DURAND, chargée du soutien à l'étudiant**

Tél. : 04 42 17 25 22

mireille.canalis-durand@univ-cezanne.fr

- **Luc CHARRIN, chargé du secteur sciences et technologies**

Tél. : 04 91 28 84 85 - luc.charrin@univ-cezanne.fr

- **Basile SIRCOGLOU, chargé de l'insertion professionnelle et de la formation tout au long de la vie**

Tél. : 04 42 21 59 87/04 91 28 81 18

basile.sircoglou@univ-cezanne.fr

Vice-présidente étudiante

- **Marie-Charlotte TINEL**

vpe@univ-cezanne.fr

CHARGÉS DE MISSION

- **Hassane BITAR, chargé de mission culture scientifique et projets culturels**

Tél. : 04 91 28 85 90 - h.bitar@univ-cezanne.fr

- **Robert FOUCHET, chargé de mission pour la préparation à l'accession aux nouvelles responsabilités universitaires, Conseiller du Président**

Tél. : 04 42 17 05 54 - robert.fouchet@univ-cezanne.fr

- **Rostane MEHDI, conseiller du président chargé de la Méditerranée**

rostane.mehdi@wanadoo.fr

- **Franck TORRE, Chargé de mission auprès des VP "Finances" et "Systèmes d'information"**

Tél. : 04 91 28 89 76 - franck.torre@univ-cezanne.fr

- **Robert VALLS, chargé de mission Valorisation de la Recherche**

Tél. : 04 91 28 85 87 - robert.valls@univ-cezanne.fr

l'Université

COMPOSANTES DE L'UNIVERSITÉ FACULTÉS ET INSTITUTS

Faculté de Droit et de Science Politique (www.facedroit.univ-cezanne.fr)

• **Doyen** : Gilbert ORSONI

- **Aix-en-Provence** (3, avenue Robert Schuman)

Responsable administratif : Vincent KORNPROBST

Tél. : 04 42 17 28 03 - vincent.kornprobst@univ-cezanne.fr

- **Marseille** (110, La Canebière)

Responsable du site : Franck FOURE

Tél. : 04 96 12 61 61 - franck.foure@univ-cezanne.fr

- **Arles** (Espace Van Gogh - 13200 Arles)

Responsable de Site : Dominique LE GUILLLOU

Tél. : 04 90 49 37 53 - d.leguillou@ville-arles.fr

Faculté d'Economie Appliquée (www.fea-upcam.fr)

• **Doyen** : Jean-Pierre CENTI

- **Aix-en-Provence** (3, avenue Robert Schuman)

Responsable administratif : Paule GANZIN

Tél. : 04 42 17 29 06 - veronique.marques@univ-cezanne.fr

- 15-19, allée Claude Forbin

Responsable du site : Claudette NATALI

Tél. : 04 42 96 65 97 - claudette.natali@univ-cezanne.fr

- **Marseille** (110, La Canebière)

Responsable du site : Franck FOURE

Tél. : 04 96 12 61 61 - franck.foure@univ-cezanne.fr

- **Arles** (Espace Van Gogh)

Responsable du site : Dominique LE GUILLLOU

Tél. : 04 90 49 37 53 - d.leguillou@ville-arles.fr

Faculté des Sciences et Techniques (<http://fst.univ-cezanne.fr>)

• **Doyen** : Ahmed CHARAI

- **Marseille** (Av. Escadrille Normandie-Niemen)

Responsable administratif : Charles PINERO

Tél. : 04 91 28 81 85 - charles.pinero@univ-cezanne.fr

- **Aix-en-Provence** (Centre Universitaire

de Montperrin, 6, avenue du Pignonnet)

Responsable du site : Laure Alessandri

Tél. : 04 42 95 28 31 - l.alessandri@univ-cezanne.fr

- **L'Arbois**

Directeur du CEREGE : Jean-Yves BOTTERO

Tél. : 04 42 97 15 00 - direction.cerege@cerege.fr

- **Arles** (Espace Van Gogh)

Responsable du site : Dominique LE GUILLLOU

Tél. : 04 90 49 37 53 - d.leguillou@ville-arles.fr

- **Digne les Bains** (Lycée Pierre Gilles de Gennes, Espace Saint Christophe)

Proviseur : Gilles JOSEPH Tél. : 04 92 36 71 90

Institut Universitaire de Technologie (<http://iutmrs.univ-cezanne.fr>)

• **Directeur** : Michel GAUCH

- **Marseille** (142, traverse Charles Susini)

Responsable administratif :

Magali TORCK

Tél. : 04 91 28 93 20 - responsable-adm.iut@univ-cezanne.fr

- **Salon de Provence**

(150, avenue du Maréchal Leclerc)

Chef du département : Michel RAMI

Tél. : 04 90 56 88 50 - michel.rami@univ-cezanne.fr

Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (www.managementpublic.univ-cezanne.fr)

• **Directeur** : Robert FOUCHET

- **Aix-en-Provence** (21, rue Gaston de Saporta)

Responsable administratif : Elisabeth LOPEZ

Tél. : 04 42 17 44 10 - elisabeth.lopez@univ-cezanne.fr

- **Marseille** (110, Bd de la Libération)

Responsable du centre : Christophe ALAUX

Tél. : 04 91 36 56 93 - christophe.alaux@univ-cezanne.fr

Institut d'Etudes Françaises pour Etudiants Etrangers (www.iefee.com)

• **Directeur** : Richard GHEVONTIAN

Tél. : 04 42 21 70 92 - directeur.iefee@univ-cezanne.fr

- **Aix-en-Provence** (23, rue Gaston de Saporta)

Responsable administratif : Catherine GEMINI

Tél. : 04 42 21 70 91 - catherine.gemini@univ-cezanne.fr

Institut d'Administration des Entreprises (www.iae-aix.com)

• **Directeur** : Alain GED

Tél. : 04 42 28 08 59 - alain.ged@iae-aix.com

- **Puyricard** (Le Clos Guiot - CS 33063

13089 Aix-en-Provence Cedex 2)

Responsable administratif et financier :

Catherine MAZIERE-LEGRAND

Tél. : 04 42 28 08 86 - catherine.maziere@iae-aix.com

Institut d'Etudes Politiques (www.iiep-aix.fr) (Etablissement rattaché)

• **Directeur** : Christian DUVAL

Tél. : 04 42 17 01 62 - christian.duval@iiep-aix.fr

- **Aix-en-Provence** (25, rue Gaston de Saporta)

Responsable administratif : Patricia RIGAUD

Tél. : 04 42 17 01 63 - patricia.rigaud@iiep-aix.fr

SERVICES DE L'UNIVERSITÉ

Secrétariat Général : Thérèse CHETAIL, secrétaire générale

Tél. : 04 42 17 27 11 / 27 23 - secretariat.sg@univ-cezanne.fr

Agent Comptable : Christian ROUXELIN

Tél. : 04 42 17 27 33 - christian.rouxelin@univ-cezanne.fr

Directrice Financière : Sophie BONIFAY

Tél. : 04 42 17 27 65 - sophie.bonifay@univ-cezanne.fr

Direction de la recherche et de la valorisation

Directrice : Karine WEPIERRE

Tél. : 04 42 17 27 21 - karine.wepierre@univ-cezanne.fr

Direction des enseignements et de la vie étudiante

Directeur : Thierry VIGREUX

Tél. : 04 42 17 27 30 - thierryvigreux@univ-cezanne.fr

Bureau de la Vie étudiante :

- Aix :

Responsable du service : Sandrine DIDIERJEAN

Tél. : 04 42 17 25 22 - sandrine.didierjean@univ-cezanne.fr

- Antenne Marseille - Campus St Jérôme

Responsable de l'antenne : Marie-Joëlle MASSABO

Tél. : 04 91 28 88 95 - marie-joelle.massabo@univ-cezanne.fr

Service Communication

Responsable du service : Stéphanie VAREILLES

Tél. : 04 42 17 27 91 - stephanie.vareilles@univ-cezanne.fr

Direction des Ressources Humaines

Directeur : Stéphane BOURDAGEAU

Tél. : 04 42 17 24 70 - secretariat.drh@univ-cezanne.fr

Service des Affaires Juridiques et Sociales

Responsable du service : Sandrine COSNY

Tél. : 04 42 17 25 48 - sandrine.cosny@univ-cezanne.fr

Service Patrimoine, logistique, prévention

Directeur : Fabrice MOULIN

Tél. : 04 91 28 89 00 - fabrice.moulin@univ-cezanne.fr

Coordonnateur des moyens généraux des sites aixois : Alain VIVIANO

Tél. : 04 42 17 25 05 / 06 69 75 03 71 - alain.viviano@univ-cezanne.fr

Cellule hygiène et sécurité

Ingénieur : Patrick RIEUX

Tél. : 04 91 28 89 77 - patrick.rieux@univ-cezanne.fr

SERVICES COMMUNS

Service commun universitaire d'information et d'orientation

• **Directeur** : Basile SIRCOGLOU

• **Chef de service** :

Jean-François FAVOREU

Tél. : 04 42 21 59 87

jean-francois.favoreu@univ-cezanne.fr

Service commun de documentation

• **Directeur** : Guy HAZZAN

Tél. : 04 42 17 24 40

guy.hazzan@univ-cezanne.fr

Direction des systèmes informatiques

• **Directeur** : Didier PIN

Tél. : 04 91 28 81 08

didier.pin@univ-cezanne.fr

SASUDES

• **Directrice** : Evelyne PONS

Tél. : 04 42 17 25 39

evelyne.pons@univ-cezanne.fr

Mission Formation Continue

• **Responsable administratif** :

Christian CHAVANNE

Tél. : 04 42 93 65 80

christian.chavanne@univ-cezanne.fr

Relations Internationales

• **Vice-Président** : Paul DJONDANG

Tél. : 04 42 17 14 20

paul.djondang@univ-cezanne.fr

• **Chef de service** :

Rosalind BONIFACE

Tél. : 04 42 17 10 94

rosalind.boniface@univ-cezanne.fr

Mission Université/Entreprises

• **Chef de la mission**

Aix-en-Provence :

Paule BARLES

Tél. : 04 42 17 25 90

paule.barles-farinacci@univ-cezanne.fr

Université du temps disponible

• **Directrice** : Michele EINAUDI

Tél. : 04 42 23 47 25

michele.einaudi@univ-cezanne.fr

utd@univ-cezanne.fr



■ La place des étudiants dans les Conseils

■ dans les UFR

Par délégation du Président de l'Université, un Doyen de Faculté ou un Directeur d'Institut ou d'École, est investi d'un certain nombre de missions.

Les directeurs des facultés (souvent appelés doyens), instituts ou écoles sont choisis parmi les enseignants-chercheurs, les enseignants, ou les chercheurs qui participent à l'enseignement. Ils sont aidés dans leur tâche par des Conseils (un par UFR) dont les membres sont élus dans les différents collèges fixés par les statuts de chaque UFR.

Les collèges des étudiants (élections tous les deux ans) permettent à ceux qui le souhaitent une participation active à la vie de leur UFR.

■ dans l'Université

Les trois Conseils CA, CEVU et CS, sont composés par des représentants :

- du collège des personnels enseignants
- du collège des personnels IATOS (ingénieurs, administrateurs, techniciens, ouvriers et de services...)
- du collège des étudiants
- des personnalités extérieures

Les étudiants de l'ensemble des composantes peuvent participer à ces Conseils en se présentant aux élections qui ont lieu tous les 2 ans. Les dernières ont eu lieu le 7 février 2008.

Les ASSOCIATIONS et les LISTES ÉTUDIANTES représentées aux Conseils de l'Université

Listes	Conseil d'Administration	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire	Conseil Scientifique	TOTAL
UNI, des études pour un emploi	2	5	1	8
BDE	1	2	-	3
UNEF	1	4	1	6
Fac Verte	1	1	-	2
Cézanne, c'est vous	-	2	2	4
TOTAL	5	14	4	23

ELUS ETUDIANTS AUX CONSEILS CENTRAUX

Scrutin du 7 février 2008

Nom Prénom

1	MONGEOT Margaux
2	VILLE Olivier
3	FAURE Albin
4	PATAILLE Olivier
5	PINATEL Thibault

6	DOUBLET Marjorie
7	BIAN-GAZEAU Pauline
8	BAUDRY Laetitia
9	TOUBIANA Julie
10	FROMONT Jean
11	MARTIN-BARITEAU Florian
12	TINEL Marie-Charlotte
13	BOUKHALED Ralph
14	HUYGHES DESPOINTES François
15	LASCAR-VIGUIER Benjamin
16	NICOLAI Xavier
17	DE MIRIBEL Pauline
18	BAHLOUL Yasmina
19	MOLICA Romain

20	BARBIER Hugo
21	PLAINDOUX Pierre
22	SASSI Marc
23	ESMIOL Sophie



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



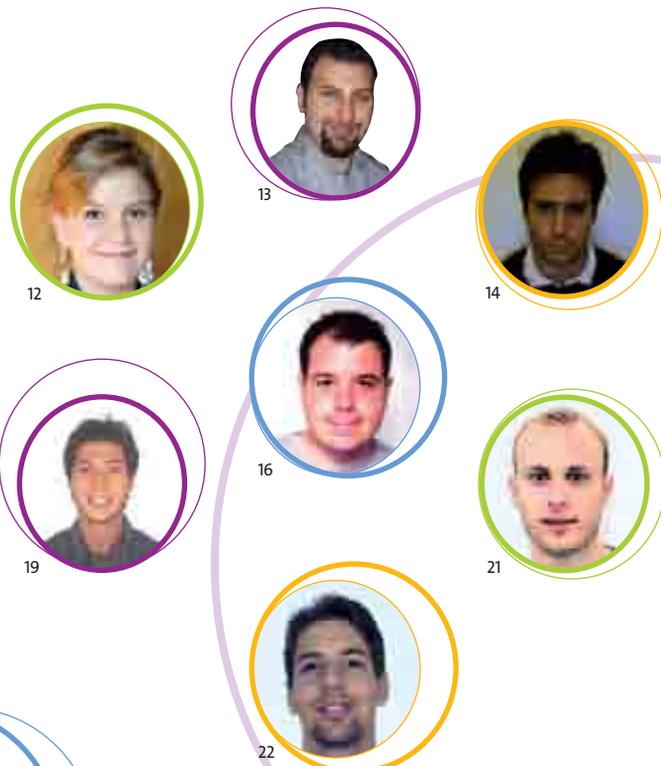
11

POUR LES CONTACTER :
sandrine.didierjean@univ-cezanne.fr



9 représentantes
14 représentants

Conseil	Assos
CA	BDE
CA	Face Verte
CA	UNEF
CA	UNI
CA	UNI
5	
CEVU	BDE
CEVU	Fac Verte
CEVU	UNEF
CEVU	UNEF
CEVU	UNI
CEVU	UNI
CEVU	UNI
CEVU	BDE
CEVU	Cézanne, c'est vous
CEVU	UNEF
CEVU	UNI
CEVU	Cézanne, c'est vous
CEVU	UNEF
CEVU	UNI
14	
CS	Cézanne, c'est vous
CS	UNI
CS	Cézanne, c'est vous
CS	UNEF
4	



Conseil
scientifique (CS)
4 étudiants

Conseil
d'Administration (CA)
5 étudiants

Conseil des Etudes et de
la Vie Universitaire (CEVU)
14 étudiants

Le Bureau de la

Le BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE est composé comme suit :

■ Vice-présidente étudiant

Université Paul Cézanne - Bureau 310 - 3^e étage
3, av. Robert Schuman - 13628 Aix-en-Provence cedex 1
Tél. 04 42 17 25 21 - 06 32 33 53 47 - vpe@univ-cezanne.fr

■ Responsable administratif du BVE

Sandrine Didierjean - Bureau 310 - 3^e étage
3, av. R. Schuman - 13628 Aix-en-Pce cedex 1
Tél. 04 42 17 25 22 / 25 21 - Fax 04 42 17 27 31 - bve@univ-cezanne.fr
Ouvert de 8h à 12h et de 13h à 17h30

■ Antenne Marseille Saint-Jérôme

Marie-Joëlle Massabo
Av. Escadrille Normandie Niemen - 13013 Marseille
Tél. 04 91 28 88 95 - Fax 04 91 28 80 30- marie-joelle.massabo@univ-cezanne.fr
Ouvert de 9h à 12h et de 13h à 16h30 sauf le mercredi

Le mot de la Vice-présidente Etudiant

"Septembre 2008 début de la nouvelle année universitaire, synonyme de "grand saut" pour certains et "d'impression de déjà vu" pour d'autres.

Cependant une chose est sûre : si l'université est une plate-forme d'enseignement, c'est aussi une passerelle vers la vie active.

Mais pas seulement. Notre université, c'est aussi 22 000 étudiants entre 18 et 26 ans, 22 000 étudiants de tous horizons regroupés dans différentes composantes sur Aix-Marseille.

Depuis sa création, l'Université Paul Cézanne d'Aix-Marseille III s'efforce d'être à notre service pour faciliter l'intégration de tous, faire en sorte que les sites mis à notre disposition ne

soient pas de simples lieux où l'on se croise sans même se voir, mais un lieu d'échange et de partage, rythmé par les associations étudiantes qui font vivre notre campus.

Pas facile de s'adapter à un nouveau système, d'emmagasiner nombre d'informations administratives qui peuvent nous laisser simplement stoïques !

Pas de panique ! Outre les scolarités de vos composantes respectives, il ne faut certes pas oublier le Bureau de la Vie Etudiante (BVE) qui est là pour vous renseigner, vous guider, vous aider et soutenir vos projets ; ou encore les différentes associations présentes sur le campus ; et moi-même : n'hésitez surtout pas à nous contacter, et ce, tout au long de l'année !"

Marie-Charlotte TINEL

Vie Étudiante

➔ Une équipe d'étudiants :
46 étudiants
(23 titulaires et leurs
suppléants) élus au sein
des Conseils
centraux (CA/CEVU/CS)

■ Les Missions du Bureau de la Vie Etudiante

Vie associative

Vous avez des passions, un tempérament entreprenant, vous souhaitez vous investir dans un projet sportif, culturel, humanitaire, dynamiser le campus... le Bureau de la Vie Etudiante est là pour vous aider à monter des projets et à soutenir vos initiatives sur le plan financier via le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes).

Liste des associations disponible sur Internet : www.univ-cezanne.fr rubrique étudiants ou sur demande au BVE

Aide à la mobilité

Il s'agit d'apporter un soutien financier aux étudiants qui envisagent d'effectuer un stage à l'étranger dans le cadre de leur diplôme, toujours au travers du FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes).

Handicap

Etudiant handicapé, signalez votre handicap à la scolarité au moment de votre inscription en remplissant l'imprimé "fiche de besoins" joint au dossier. Vous pourrez, après validation par le service de Médecine Préventive, bénéficier d'un accompagnement des assistantes d'éducation (aide pédagogique et/ou aménagement de vos épreuves).

Vie pratique

Le Bureau de la Vie Etudiante a vocation à servir d'interface avec l'administration et les étudiants qui ont besoin de se repérer et trouver des renseignements relatifs à

leurs problèmes quotidiens. Il assure également le lien avec les assistantes sociales du CROUS.

Citoyenneté

Le Bureau de la Vie Etudiante travaille en collaboration directe avec les élus étudiants et plus particulièrement avec le vice-président étudiant. Vous pouvez les contacter pour leur signaler vos problèmes, vos propositions, ou si vous souhaitez participer aux élections et prendre part activement au fonctionnement de votre université.

BDE / Cézanne, c'est vous / Fac verte / UNI / UNEF : coordonnées au BVE.

BUREAU DE LA VIE ETUDIANTE

Bureau 310 (3^e étage)
3, avenue Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence Cedex 1
Tél. 04 42 17 25 22
bve@univ-cezanne.fr





Une Plate-forme d'Enseignement Ouvert à Distance

L'université Paul Cézanne assure des formations ouvertes et à distances. Plusieurs plateformes de FOAD permettent aux enseignants de proposer, cours en ligne et ressources pédagogiques. Elles mettent l'accent sur l'apprenant du 21^e siècle et les modalités souples d'acquisition de connaissances et de compétences organisées en fonction de besoins individuels ou collectifs et selon les objectifs déterminés par les diplômes proposés.
<http://eoad.univ-cezanne.fr>



LIENS UTILES

<http://portail-services.univ-cezanne.fr>
<http://bv.unr-paca.fr>

www.unr-paca.fr (tutoriels BV)
www.dsi.univ-cezanne.fr
<http://multimedia.univ-cezanne.fr>

Dès votre arrivée, connectez vous sur le portail des services
<http://portail-services.univ-cezanne.fr>

Accédez à :

Un Bureau Virtuel

Un véritable espace de travail personnel en ligne. Connectez vous à <http://bv.unr-paca.fr>
Mis en place dans le cadre du projet d'Université Numérique en Région Provence Alpes Côte d'Azur (UNR PACA, www.unr-paca.fr), cet outil de travail vous permettra d'accéder, depuis tout ordinateur connecté à Internet, à votre messagerie, à un agenda, à vos groupes de travail...

La Visioconférence

L'Université offre, dans ses locaux d'Aix en Provence, une salle de visioconférence haut de gamme d'une vingtaine de places, avec tous les équipements audio-visuels nécessaires. A Marseille, sur le site de St Jérôme, un équipement de visioconférence pour petits groupes est mis à disposition des étudiants, enseignants et chercheurs.



Le campus est maintenant couvert par un réseau de bornes WiFi (Wireless Fidelity). Pour cela, utilisez un ordinateur muni d'une carte WiFi. Authentifiez vous, à l'aide des identifiants que vous trouverez sur la quittance de votre carte d'étudiant, et de la clé WEP e10a8955ab (à utiliser uniquement sur le site de St Jérôme). L'opération "un ordinateur pour le prix d'un café par jour", peut vous permettre d'acquérir un ordinateur portable. Pour compléter cette offre, 60 ordinateurs portables équipés pour les connexions sans fil vous sont prêtés à la Bibliothèque Universitaire. Toutes les informations sont sur le site du WiFi <http://wifi.univ-cezanne.fr>

Plan des sites de l'Université

Siège de l'Université Paul Cézanne

3, avenue Robert Schuman

- Présidence de l'Université
- Administration générale
- Faculté de Droit et de Science Politique
- Faculté d'Economie Appliquée

PUYRICARD

- Institut d'Administration des Entreprises

Le Clos Guiot – CS 33063
13089 Aix-en-Provence

ARBOIS

- Faculté des Sciences et Techniques

AIX-EN-PROVENCE

- Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT)

21, Rue Gaston de Saporta

- Institut d'Etudes Françaises pour Etudiants Etrangers (IEFEE)

23, Rue Gaston de Saporta

- Institut d'Etudes Politiques (IEP) (Etablissement rattaché)

25, rue Gaston de Saporta

- Espace Poncet

2, avenue Henri Poncet

- Mission Formation Continue/VAE

38, avenue de l'Europe

- Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO)

10, avenue de la Fourane

- Service des Relations Internationales (SRI)

10, avenue de la Fourane

Centre Montperrin

- Faculté des Sciences et Techniques

6, avenue du Pigonnet

Espace Forbin

- Faculté d'Économie Appliquée

15-19 allée Claude Forbin

Mission Formation continue

à Aix-en-Provence



ACCÉDER À AIX, S'Y DÉPLACER, Y STATIONNER...
toutes les infos en ligne :
www.mairie-aixprovence.fr
Rubrique "ma ville au quotidien"/"Transports" et
www.aixenprovencetourism.com/aix-acces.htm

**Campus
Château-Gombert**
Sciences - Ingénierie

Plan des sites de l'Université

Campus Saint-Jérôme
Faculté des Sciences
et Techniques

IUT

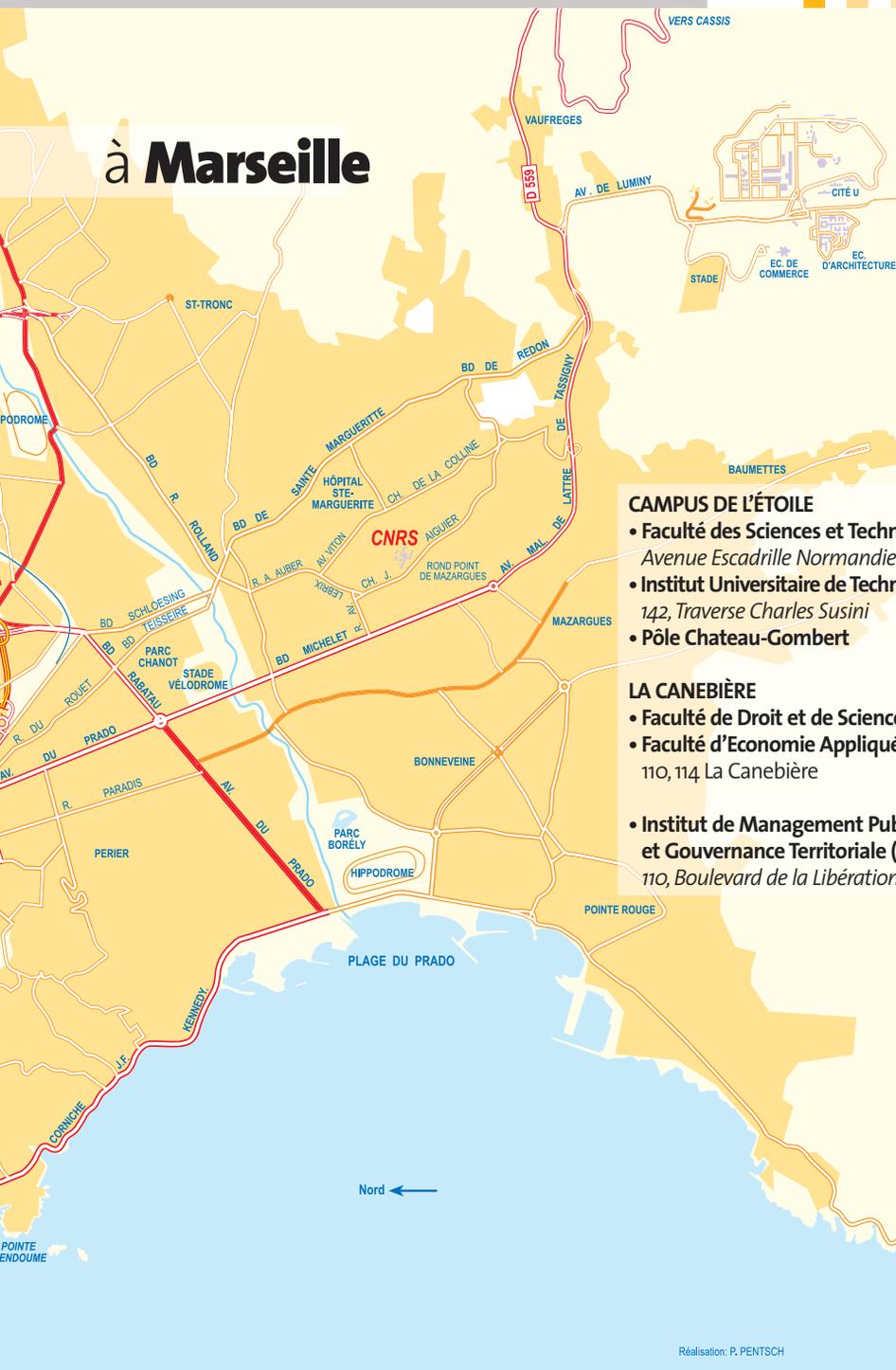
IMPGT

La Canebière
Droit - Économie

ACCÉDER À MARSEILLE, S'Y DÉPLACER, Y STATIONNER...
toutes les infos en ligne :
www.marseille.fr et www.marseille-tourisme.com

MER MÉDITERRANÉE

à Marseille



CAMPUS DE L'ÉTOILE

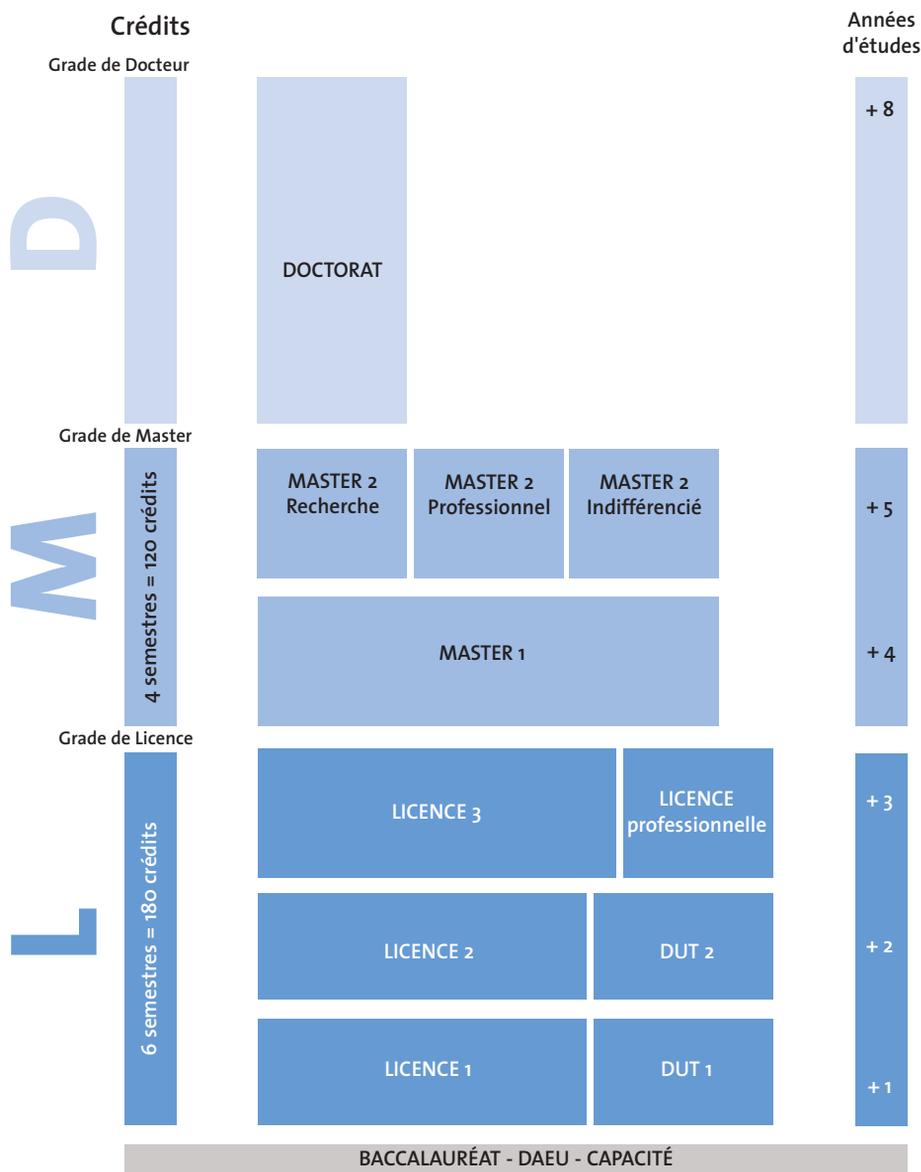
- **Faculté des Sciences et Techniques**
Avenue Escadrille Normandie-Niemen
- **Institut Universitaire de Technologie (IUT)**
142, Traverse Charles Susini
- **Pôle Château-Gombert**

LA CANEBIÈRE

- **Faculté de Droit et de Science Politique**
- **Faculté d'Economie Appliquée**
110, 114 La Canebière
- **Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMPGT)**
110, Boulevard de la Libération

→ Les diplômes intermédiaires (DEUG et Maîtrise) continuent à être délivrés avec le même intitulé que la mention de licence et de master.

Schéma des études





Diplômes nationaux (LMD)

■ L'offre de formation LMD en chiffres

→ L'Université délivre près de 400 diplômes (nationaux, diplômes d'Université et hors LMD) dont 222 diplômes nationaux.

Ces **210** diplômes se répartissent entre :

→ 7 DUT	5 dans le secteur secondaire
	2 dans le secteur tertiaire
→ 13 licences fondamentales	7 dans le domaine droit, économie, gestion
	6 dans le domaine science, technologies, santé
→ 28 licences professionnelles	9 dans le domaine droit, économie, gestion
	19 dans le domaine science, technologies, santé
→ 34 mentions de master délivrant	
174 spécialités	
47 spécialités recherche	15 dans le domaine droit, économie, gestion
	3 dans le domaine sciences humaines et sociales
	29 dans le domaine science, technologies, santé
98 spécialités professionnelles	68 dans le domaine droit, économie, gestion
	1 dans le domaine sciences humaines et sociales
	29 dans le domaine science, technologies, santé
29 spécialités indifférenciées	17 dans le domaine droit, économie, gestion
	4 dans le domaine sciences humaines et sociales
	8 dans le domaine science, technologies, santé

→ La liste complète des diplômes sur : www.univ-cezanne.fr

Les réponses à quelques questions

■ Quelles sont les grandes lignes du système LMD (Licence, Master, Doctorat) ?

→ Dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes, l'université Paul Cézanne est entrée dans le système LMD depuis la rentrée 2004.

Cette harmonisation des diplômes européens permet :

- les comparaisons et les équivalences européennes,
- la mobilité nationale et internationale des étudiants,
- une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail
- à chaque étudiant de construire son parcours de formation et son projet professionnel à son rythme.

Une architecture des études fondée sur les 3 grades :

- Licence : bac + 3
- Master : bac + 5
- Doctorat : bac + 8

Le master 2^e année a remplacé les DESS et DEA et peut comporter 2 orientations : master professionnel ou master recherche ou être indifférencié. Le Deug et la Maîtrise restent des diplômes intermédiaires : la maîtrise est délivrée automatiquement et le DEUG sur demande.

Un découpage des formations en semestres

Chaque semestre compte pour 30 crédits ECTS (*European Credits Transfer System*)

- La licence se déroule sur 6 semestres et est validée par l'obtention de 180 crédits ECTS
- Le master se déroule sur 4 semestres et est validé par l'obtention de 120 crédits ECTS supplémentaires
- Le doctorat se déroule sur 3 années.

Une organisation des formations en Unités d'Enseignement (U.E.) au sein de parcours individualisés

Chaque semestre comporte un ensemble d'unités d'enseignement (UE). Une UE possède une certaine valeur en crédits ECTS. Les UE sont définitivement acquises à la moyenne. Les UE acquises confèrent les crédits européens correspondants. Un ensemble cohérent d'unités d'enseignement et leur articulation selon une logique de progression adaptée au projet personnel et professionnel de l'étudiant constitue un parcours. L'étudiant est acteur de son parcours.

La mise en œuvre du Système de Transfert de Crédits Européens ECTS

Les crédits européens constituent une unité de compte qui permet de valider des enseignements suivis en France ou à l'étranger, ainsi que les acquis de l'expérience. A chaque grade et chaque titre correspond un volume précis d'ECTS. Ils sont :

- **capitalisables** : la validation d'une UE et des crédits ECTS associés est acquise définitivement quelle que soit la durée du parcours
- **transférables** en France et en Europe (par UE)



que vous vous posez

■ Comment s'organisent les enseignements ?

Les parcours de formation

Les parcours structurent les licences, ainsi que certaines spécialités de master. Ils comprennent chaque semestre des UE obligatoires, optionnelles et éventuellement de libre choix. Les parcours sont construits généralement à partir d'UE de 6 crédits représentant entre 100 et 120 heures de travail effectif (incluant CM, TD, TP et travail personnel).

Les Equipes pédagogiques

Elles accompagnent les étudiants dans leurs parcours. Elles sont spécifiques à l'établissement ou mixtes en cas d'habilitation partagée. Elles sont définies par mention (Licence) ou par spécialité (Master) et par semestre.

Les dispositifs d'accompagnement

→ TUTORAT ET LUTTE CONTRE L'ÉCHEC EN L : il est organisé selon un dispositif d'accueil, d'aide et d'appui aux étudiants dans le cadre de l'équipe pédagogique.

S1 et S2 surtout, avec possibilité en S3 et S4 pour certaines catégories d'étudiants.

Les masters affichent clairement leur vocation de recherche ou professionnelle.

Dans l'un et l'autre cas, les expériences en entreprise sont considérées comme faisant partie intégrante de l'acquisition de compétences, et sont encouragées et valorisées. En M2 professionnel, les stages sont obligatoires.

Bien que ce ne soit pas obligatoire, l'étudiant de L a la possibilité d'effectuer un stage qui peut intervenir en L1, L2 ou L3 ; cela est variable selon la discipline et, il en est de même pour les étudiants de M1. Ce stage est validé.

→ MÉTHODOLOGIE DOCUMENTAIRE : une initiation systématique aux moyens documentaires mis à la disposition des étudiants primo-entrants est effectuée en liaison avec le service commun de documentation, parfois dans le cadre d'une UE spécifique.

GLOSSAIRE

- **Domaine** : champ de compétences en matière de formation.
- **Mention** : précise la ou les disciplines principales du domaine.
- **Spécialité** : spécialisation au sein de la mention de master.
- **Parcours** : les étudiants choisissent le parcours leur permettant de s'orienter selon leur projet d'étude ou professionnel au sein des licences ou des master.
- **Habilitation partagée** : autorisation accordée à plusieurs établissements pour délivrer conjointement un diplôme.

■ Quelles sont les aides sociales ?

Les bourses sur critères sociaux du ministère d'enseignement supérieur et de la recherche

Pour avoir droit à une aide financière du ministère, il faut avoir moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire et suivre une formation initiale habilitée à recevoir des boursiers et répondre à des critères de nationalité. Les aides sont ensuite attribuées en fonction de trois critères : les revenus du foyer fiscal, le nombre d'enfants à charge de la famille et l'éloignement du lieu d'étude. En fonction de ces éléments un barème est établi et permet d'attribuer aux étudiants une aide financière.

LA DIVISION VIE DE L'ÉTUDIANT (DVE) du CROUS gère ces dossiers.

31, Avenue Jules Ferry
13621 Aix-en-Provence cedex 1

La demande de bourse et/ou logement se fait du 15 janvier au 30 avril de chaque année par Internet à l'adresse suivante :
www.crous-aix-marseille.fr



En complément à une bourse sur critères sociaux, un étudiant peut bénéficier de deux compléments de bourse :

→ LA BOURSE DE MÉRITE

Cette aide versée sur 9 mois est accordée :

- aux élèves de terminale, futurs boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le baccalauréat avec mention Très bien, figurant sur la liste des lauréats établie par une commission académique, quelle que soit la formation supérieure envisagée.
- aux étudiants boursiers figurant sur la liste des lauréats de fin de licence.

Vous n'aurez aucune démarche à faire pour l'obtenir. Les rectorats et les établissements d'enseignement transmettent directement les listes des bénéficiaires au CROUS.

→ LA BOURSE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

Cette aide s'adresse aux étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant un trimestre ou un semestre d'études à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire. Les étudiants doivent retirer un dossier auprès du service des relations internationales de leur établissement.



■ Les autres aides financières

Les prêts d'honneur

Ces prêts, sans intérêt, sont accordés aux étudiants français non boursiers.

Les critères sociaux et le projet pédagogique président à leur attribution. Leurs montants sont variables. Ils sont remboursables au plus tard 10 ans après l'obtention du diplôme.

Le Fonds national d'aide d'urgence

Créé à compter de la rentrée 2008, elle permet de répondre aux situations particulières, notamment : détresse financière, indépendance financière avérée vis-à-vis de la famille, reprise d'étude...

SERVICE SOCIAL DE MARSEILLE

MARSEILLE

3, Place Victor Hugo

13331 Marseille cedex 3

Tél. 04 91 62 83 80

www.crous-aix-marseille.fr

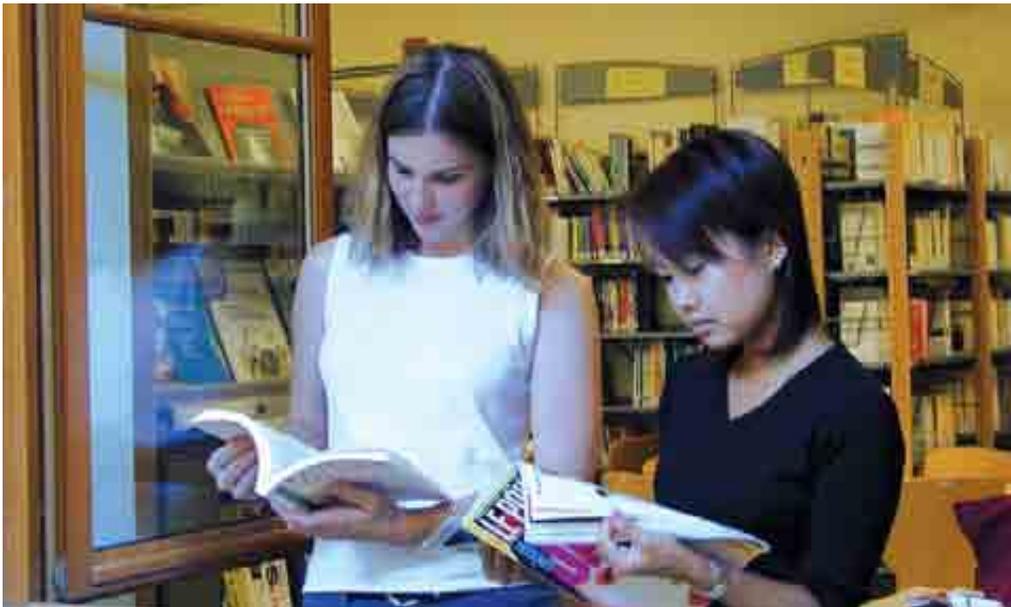
SERVICE SOCIAL AIX-EN-PROVENCE

31, Avenue Jules Ferry

13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Tél. 04 42 91 30 20

service-social.aix@crous-aix-marseille.fr



Les **services** mis à votre disposition

■ Service Commun de Documentation

La bibliothèque universitaire

Lieux de travail personnel et de culture générale, lieux d'accueil et d'aide à la recherche, lieux de rencontres, les bibliothèques universitaires (BU) sont au service de tous les étudiants, chercheurs et enseignants.

Situées sur les campus universitaires, à Aix et à Marseille, leur accès est libre. Il est possible de consulter des journaux, des revues et des livres sur tous les sujets en lien avec les cursus, souvent conseillés par les enseignants en début d'année universitaire.

Les BU possèdent des ordinateurs reliés à Internet (dont certains équipés de ports USB et de suites bureautiques) et offrent l'accès à de nombreuses bases de données et revues électroniques. Certains bâtiments sont également équipés de bornes wi-fi.

Le prêt des documents et le prêt entre bibliothèques (PEB) sont réservés aux inscrits.

A bientôt à la BU !

Pour plus de renseignements :

<http://infobu.univ-cezanne.fr>

→ L'inscription à l'Université inclut les droits d'accès aux bibliothèques



Où s'adresser ?

BU DROIT-ECONOMIE SCHUMAN

3, avenue Robert Schuman
13626 Aix-en-Provence cedex 1
Tél. 04 42 17 24 41

BU SCIENCES-DROIT MONTPERRIN

6 avenue du Pignonnet
13090 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 95 24 23

BU INSTITUT DE MANAGEMENT PUBLIC ET GOVERNANCE TERRITORIALE - INSTITUT D'ETUDES FRANÇAISES POUR ETUDIANTS ETRANGERS

21-23 rue Gaston de Saporta
13625 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 21 70 97

BU IAE PUYRICARD

Clos Guiot – BP 33
13540 Puyricard
Tél. 04 42 28 08 60

BU SCIENCES SAINT-JERÔME

Avenue Escadrille Normandie Niémen
13397 Marseille cedex 20
Tél. 04 91 28 80 42

BU DROIT-ECONOMIE CANEBIERE

110-114 La Canebière
13001 Marseille
Tél. 04 96 12 61 77

■ Service Interuniversitaire des Activités Physiques et Sportives

Plus de cinquante disciplines sportives sont proposées au centre sportif universitaire : enseignements, compétitions, activités libres, sports individuels ou collectifs.



→ Les activités physiques sont notées et prises en compte pour les examens, alors... inscrivez-vous au bureau des sports de votre faculté !

Où s'adresser ?

SERVICE DES SPORTS

À AIX
Centre Sportif Universitaire
35, avenue Jules Ferry
13100 Aix en Provence
Tél. 04 42 26 66 78
<http://siuaps.aix.univ-cezanne.fr>

À MARSEILLE

Accueil des étudiants du site St-Jérôme
Av. Escadrille Normandie Niémen
Tél. 04 91 28 88 04
nicole.rossi@univ-cezanne.fr

Accueil des étudiants du site Canebière
Gymnase Georges Jassaud
26, rue Lucien Rolmer
Tél. 04 91 10 64 47
christine.fabre@up.univ-mrs.fr



■ Services de scolarité

Chaque composante ou UFR dispose d'un service de scolarité qui renseigne les étudiants sur :

- les pré-inscriptions
- les inscriptions
- les examens
- les cours, TD et TP
- la validation des acquis de l'expérience
- la prise en charge du handicap

→ Ces services sont vos premiers interlocuteurs et vos contacts privilégiés.

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Aix : Tél. 04 42 17 28 36/37/38
04 42 17 25 96

service examen : 04 42 17 28 31/41

Marseille : Tél. 04 96 12 61 40/48

Arles : Tél. 04 90 49 36 37/47 75

FACULTÉ D'ECONOMIE APPLIQUÉE

Aix : Tél. 04 42 17 29 87/88

Marseille : Tél. 04 96 12 61 64/65/66

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Tél. 04 91 28 93 09

FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES

Aix : Tél. 04 42 95 45 50

Marseille :

Tél. licence 04 91 28 84 49/88 26

master : 04 91 28 81 12/88 29

Accueil 04 91 28 91 22/ 88 22

INSTITUT DE MANAGEMENT PUBLIC ET GOUVERNANCE TERRITORIALE

Aix : Tél. 04 42 17 05 50

Marseille : Tél. 04 91 36 56 90

Plate forme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle

NOUVEAU
à la rentrée

L'université Paul Cézanne innove en matière d'orientation et d'insertion professionnelle. Elle propose à tous ses étudiants et adultes en reprise d'études de nouveaux services par la mise en place sur les sites d'Aix-en-Provence et de Marseille d'une plate forme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle, regroupant notamment le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) et la Mission Université Entreprises (MUE) :

→ **Orientation et ré-orientation pour les étudiants qui rencontrent des difficultés dans leur parcours**

→ **Aide à l'insertion professionnelle des diplômés jusqu'à un an après leur sortie**

- des personnes ressources à disposition :
 - responsables pédagogiques,
 - psychologues du travail,
 - conseillers d'orientation,...
- et de multiples services :
 - modules de formation (soutien),
 - ateliers, conférences métiers,..,
 - annuaires des anciens,
 - fichier des entreprises,
 - dispositif de suivi de l'insertion,
 - bilan de compétences,
 - Espace "rachat et création d'entreprise",...

Une campagne d'information vous indique-
ra la date et les lieux exacts d'implantation.

→ **Site Web interactif :**
www.univ-cezanne.fr
rubrique "orientation-insertion
professionnelle"

Bureau des stages :
stages nationaux et internationaux

Un Espace "Jeune Docteur"
en lien avec le PRES
www.pres-aix-marseille.fr



Le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation

Le SCUIO vous accueille, vous informe et vous oriente tout au long de votre cursus universitaire. Poursuite d'études dans notre université, en France et à l'étranger, fiches métiers, débouchés, concours, vie pratique et sociale ; vous trouverez toutes ces informations dans nos salles de documentation. De plus, avec l'aide de nos conseillers en formation, nous vous accompagnerons dans votre orientation, réorientation et élaboration du projet d'études et projet professionnel.

La Mission Université Entreprises

→ La Mission Université Entreprises a pour vocation d'aider à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Accompagner le passage de la vie étudiante à la vie professionnelle, c'est avant tout travailler sur un projet, mettre en place une dynamique de recherche d'emploi. La Mission se met au service des étudiants pour les aider à élaborer un CV, rédiger une lettre de motivation, les préparer aux techniques d'entretien, les tenir informés de l'évolution du marché du travail.

Elle leur permet en outre de saisir des opportunités pour trouver un stage, un emploi ou un job. Une importante documentation est à leur disposition : presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, ouvrages relatifs à la recherche d'emploi, annuaires d'entreprises, travail à l'étranger, documentation APEC... Tout au long de l'année universitaire, un cycle de conférences est organisé sur les thèmes des métiers et du recrutement, avec la possibilité de rencontrer et d'échanger avec les nombreux professionnels présents.

Où s'adresser ?

SCUIO

À AIX (Droit - Economie - Sciences)
1, Allée Bastide des Cyprès
Tél. 04 42 21 59 87
info.scuio@univ-cezanne.fr

• **Permanence scientifique**
Site de Montperrin
Avenue du Pignonnet, Aix
Tél. 04 42 95 28 33

À MARSEILLE

• **St Jérôme :**
(Sciences et Technologies)
Av. Escadrille Normandie-Nièmen 13013
Marseille
Tél. 04 91 28 81 18
scuio.sciences@univ-cezanne.fr

• **Point Accueil (Droit - Economie)**
110 la Canebière - 13001 Marseille
Tél. 04 96 12 61 73
scuio.canebière@univ-cezanne.fr

*Pour les jours et horaires d'ouverture
contacter le service*

LA MISSION UNIVERSITÉ ENTREPRISES

À AIX :

3, avenue Robert Schuman
13628 Aix en Provence Cedex 1
Tél. 04 42 17 25 36 / 04 42 17 25 65
paule.barles-farinacci@univ-cezanne.fr

À MARSEILLE :

Av. Escadrille Normandie-Nièmen
13397 Marseille cedex 2
Tél. 04 91 28 82 28 / 04 91 28 88 44
anne.le-petit@univ-cezanne.fr

Le Service des Relations Internationales

Vous voulez partir à l'étranger

Le service des Relations Internationales de l'Université fournit une information complète sur les programmes d'échanges et les aides à la mobilité. Attention ! Un projet de mobilité se prépare au moins un an à l'avance !

Si vous souhaitez effectuer un séjour d'études ou un stage à l'étranger, vous pouvez demander une aide à la mobilité.

Consulter le site web :

www.international.univ-cezanne.fr

Vous êtes étudiant étranger

Pour vous accueillir, vous aider dans vos démarches administratives et à vous insérer dans le milieu universitaire et culturel.

Le parrainage... ça vous dirait ?

Vous souhaitez côtoyer des cultures différentes, faire de nouvelles rencontres ou pratiquer une langue étrangère pendant vos études à l'Université Paul Cézanne ? Vous envisagez de partir à l'étranger dans les années à venir ? N'hésitez plus, parrainez un étudiant étranger en programme d'échange à l'Université Paul Cézanne !

Pour devenir parrain, c'est très simple.

Connectez-vous au :

www.international.univ-cezanne.fr

et retournez votre formulaire complet à magali.niox@univ-cezanne.fr

Où s'adresser ?

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'UNIVERSITÉ

10 avenue de la Fourane, 13090 Aix en Provence

Tél. 04 42 17 14 20

secretariat.sri@univ-cezanne.fr

LES SERVICES DES RELATIONS INTERNATIONALES DES COMPOSANTES ET DE L'IEP

• Faculté de Droit

Tél. 04 42 17 28 70

secretariat.sridroit@univ-cezanne.fr

• Institut d'Administration des Entreprises

Tél. 04 42 28 08 02

robbe.bressot@iae-aix.com

• Faculté d'Economie Appliquée

Tél. 04 42 17 24 31/30

ri.fea@univ-cezanne.fr

• Institut Universitaire de Technologie

Tél. 04 91 28 93 11

myrna.magnan@univ-cezanne.fr

• Institut d'Etudes Françaises pour Etudiants Etrangers

Tél. 04 42 21 70 90

institut.iefee@univ-cezanne.fr

• Faculté des Sciences et Techniques

Tél. 04 91 05 60 98

brigitte.toustou@univ-cezanne.fr

• Institut d'Etudes Politiques

Tél. 04 42 17 01 65

international@iep-aix.fr

• Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale

Tél. 04 42 17 44 10

elisabeth.lopez@univ-cezanne.fr

Tél. 04 42 17 05 89

gaelle.flouw@univ-cezanne.fr



■ La Mission Formation Continue

→ Salariés, professions libérales, demandeurs d'emploi, adultes en reprise d'études, étudiants

Connaissez-vous la Formation Continue ?

Ce service peut intéresser des personnes que vous connaissez et vous concernera un jour prochain, alors pourquoi ne pas s'informer dès aujourd'hui ?

Il propose en propre et coordonne, sur l'ensemble de l'Université, des actions de formations spécifiques favorisant le retour des adultes en formation et la Formation Tout au Long de la Vie :

- élévation de sa qualification, perfectionnement
- acquisition d'une nouvelle qualification
- obtention d'un nouveau diplôme national ou d'Université

Ce service coordonne aussi pour l'Université le dispositif VAE

Qu'est-ce que la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ?

C'est la quatrième façon d'obtenir un diplôme, sans suivre obligatoirement la formation, à la différence de la formation initiale, de la formation professionnelle ou de l'apprentissage.

L'Université Paul Cézanne offre la possibilité de valider, totalement ou partiellement,

- tous les diplômes nationaux qu'elle délivre,
- les diplômes d'université qu'elle a inscrits au répertoire national des certifications professionnelles.

Quelles sont les conditions à remplir ?

Vous devez avoir acquis au minimum trois ans d'expérience en relation directe avec le diplôme visé.

Les acquis pouvant donner lieu à validation sont l'ensemble des compétences professionnelles, issues d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, exercée en continu ou en discontinu.

Il est nécessaire que vous remplissiez les conditions d'inscription au diplôme choisi : consultez les modalités d'admission définies pour chaque diplôme.

→ Une information de premier niveau peut aussi être obtenue

Où s'adresser ?

MISSION FORMATION CONTINUE

38, avenue de l'Europe
13090 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 93 65 80 - Fax 04 42 26 66 11
mission.formation-continue@univ-cezanne.fr
www.formationcontinue.univ-cezanne.fr

AUPRÈS DES SERVICES

- Université Entreprises,
- de Formation Continue des composantes,
- des scolarités

BUREAU DE LA VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

SITE AIXOIS
38, avenue de l'Europe
13090 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 93 65 82 - Fax 04 42 26 66 11
bureau.va@univ-cezanne.fr
www.validationdesacquis.univ-cezanne.fr

■ Service de médecine préventive interuniversitaire

Le SMPIU a pour mission de veiller au maintien et à la promotion de la santé des étudiants. Il met à leur disposition des professionnels visant à leur bien-être tout au long de leur parcours universitaire.

Le service de médecine préventive a également un rôle d'information et d'orientation concernant tous les problèmes de santé. Une visite médicale obligatoire est organisée pour les étudiants inscrits en première année à l'Université.

Vous pouvez consulter le site internet www.sante-univ-mrs.fr

Où s'adresser ?

SMPIU

A AIX

Restaurant universitaire les Fenouillères
Avenue Gaston Berger - Tél. 04 42 26 13 57

A MARSEILLE

- **Site Saint-Jérôme** : Tél. 04 91 28 84 71
- **Site Luminy** : Tél. 04 91 26 89 08
- **Centre directeur** : 21, rue Virgile Marron
Tél. 04 91 24 34 00 - www.sante-univ-mrs.fr

A AVIGNON

Tél. 04 90 16 25 72

■ Hygiène, Sécurité et Prévention des risques

Patrick RIEUX, Ingénieur Hygiène et Sécurité, conseille et assiste le Président et ses délégataires en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Il anime le Comité Hygiène et Sécurité de l'établissement et travaille en étroite collaboration avec la Médecine de Prévention. Il répond à toutes les questions des personnels et des étudiants pour assurer une meilleure prévention des risques.

SITE ST JÉRÔME

Lundi, mardi, jeudi de 8h à 18h
Tél. 04 91 28 90 77

SITE SCHUMAN

Mercredi et vendredi de 8h à 18h
Tél. 04 42 17 25 07



Assistantes sociales

Les assistantes sociales peuvent apporter aux étudiants toute information sur leurs droits sociaux et les orienter vers les organismes compétents.

Elles proposent et apportent écoute, conseils et soutien pour toute difficulté personnelle liée à la vie étudiante (familiale, relationnelle, financière, administrative). Par ailleurs, elles participent et collaborent à la mise en œuvre des politiques d'actions sociales individuelles et collectives de différents partenaires : Université, CROUS, rectorat, etc...

Où s'adresser ?

A AIX

- **Service Social du CROUS**

31 avenue Jules Ferry

Tél. 04 42 91 30 20

service-social.aix@crous-aix-marseille.fr

A MARSEILLE

- **Service Social**

Antenne Administrative du CROUS

3, Pl. Victor Hugo - 13331 Marseille cedex 3

Tél. 04 91 62 83 80

service-social.mrs@crous-aix-marseille.fr

Les assistantes sociales assurent des permanences au sein de l'Université :

À AIX

- au 3, avenue Robert Schuman

Vendredi de 9h00 à 12h00

Tél. 04 42 17 28 94

- à Montperrin, avenue du Pignonnet

Le mardi de 9h00 à 12h

Tél. 04 42 95 45 51

- au Crous, 31 avenue Jules Ferry

Les autres jours : Tél. 04 42 91 30 20

À MARSEILLE

- Faculté des Sciences et Techniques
Campus Saint-Jérôme

Mardi et vendredi 9h00 à 12h00

Les psychologues

Les psychologues peuvent apporter une aide et un soutien psychologiques.

Lors des entretiens, (1 heure ou 1/2 heure), elles offrent écoute et conseil à tous les étudiants qui ressentent le besoin de se confier

et de parler de leurs problèmes (Familiaux, addiction, mal être, difficultés d'affirmation, questionnement quant au projet professionnel et/ou de vie...). Ces consultations sont gratuites et confidentielles.

Où s'adresser ?

A AIX

- **Site Schuman**

(bureau des assistantes sociales, sous-sol).

Le lundi : 8h - 12h et 13h - 16h30

Le Vendredi : 13h - 17h

Sur RDV auprès du bureau de la vie étudiante

Tél. 04 42 17 25 22 ou lors des permanences

- **Site Montperrin**

Le jeudi : 9h30 - 12h et 13h30 - 16h

Sur RDV auprès du bureau de la vie étudiante

Tél. 04 42 17 25 22 ou au 04 42 95 45 51

A MARSEILLE

- **Campus Saint-Jérôme**

Les lundi et jeudi : 9h30 - 12h30

Sur RDV auprès du secrétariat

de la médecine préventive

Tél. 04 91 28 84 71

A MARSEILLE

- **Site de la Canebière**

Le mardi : 9h - 12h

Sur RDV

Tél. 04 96 12 58 93



CROUS

www.crous-aix-marseille.fr

AIX-EN-PROVENCE

- **Direction du CROUS**

31, avenue Jules Ferry
13 621 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 16 13 13

- **Division de la Vie de l'Étudiant (DVE) du CROUS**

31, avenue Jules Ferry
13 621 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 900 800
dse@crous-aix-marseille.fr

MARSEILLE

- **Antenne Administrative du CROUS**

3, Place Victor Hugo
13331 Marseille cedex 3
www.crous-aix-marseille.fr

■ Les services de la vie étudiante - CROUS

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales est là pour vous aider. Il centralise le maximum d'informations pratiques, vous oriente vers les organismes dont vous avez besoin, et peut vous conseiller dans vos démarches administratives. Il fournit surtout des services spécifiques indispensables : attribution des bourses, cités universitaires, restauration universitaire, jobs étudiants, assistantes sociales...

■ Les bourses du CROUS

→ Les bourses sur critères sociaux du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

→ Les compléments de bourse sur critères sociaux :

- la bourse de mérite
- la bourse de mobilité internationale

→ Le dispositif Sésame

→ Les autres aides financières :

- Le Fonds national d'aide d'urgence
- Les Prêts d'honneur

■ Le logement universitaire

→ Les Cités et résidences Universitaires

→ Le logement en ville

Les Restaurants Universitaires sont des lieux gérés par le CROUS. Ticket U : Entrée + Plat + Dessert = 2,80 € (tarif 2007-2008)

Les Restaurants et Cafétérias Universitaires

AIX-EN-PROVENCE	MIDI	SOIR	PAIEMENT
Resto'U Arts et Métiers Cafétéria IUFM	11h30 - 13h30 8h00 - 16h00		Ticket'U vendus au CROUS, dans les Restaurants Universitaires Espèces, Carte Multiservices Monéo
Resto'U Fenouillères Avenue Gaston Berger Cafétéria Le Croustillant	11h30 - 13h30 8h00 - 14h30		
Resto'U Gazelles Avenue Jules Ferry Cafétéria des Gazelles	lu. - ve. : 11h30 - 13h30 samedi : 11h30 - 13h30 lu. - ve. : 10h30 - 23h	18h45 - 20h30 Le samedi ; 20h - 23h	
Cafétéria des lettres 29 rue R. Schuman	7h30 - 18h00		
Resto'U IAE Puyricard Cafétéria IAE	11h45 - 13h30 8h00 - 15h45		

MARSEILLE	MIDI	SOIR	PAIEMENT
Resto'U Galinat 38, Bd Jean Moulin Cafétéria Médecine 27, Bd Jean Moulin Cafétéria Pharmacie 27, Bd Jean Moulin	11h30 - 13h30 7h00 - 18h00 7h30 - 17h30	18h30 - 20h30	Tickets vendus au CROUS, dans les Restaurants Universitaires Espèces, Carte Multiservices Monéo
Resto'U I.M.T. Technopole Château Gombert Cafétéria Cafétéria IUT Chemin des Géranioms	11h30 - 13h30 7h30 - 17h00 7h30 - 17h00		
Resto'U Luminy - 70, av. Léon Lachamp Cafétéria	11h30 - 13h45 7h00 - 15h00	18h30 - 20h00	
Resto'U St-Jérôme - Av. Escadrille N. Niemen Cafétéria Cafétéria Paul Cézanne, dans l'enceinte de la Faculté des Sciences de St-Jérôme	11h30 - 13h30 7h30 - 15h45 7h30 - 16h00	18h30 - 20h00	
Cafétéria Canebière - 110, La Canebière	7h00 - 17h00		
Resto'U Saint-Charles Cafétéria Campus St Charles	11h30 - 13h30 6h30 - 18h00	18h30 - 19h45	

■ Les Résidences Universitaires

Le CROUS d'Aix-Marseille propose différents types de logement universitaire :

- **Des chambres simples en cité universitaire**, de 9 à 13 m², avec cuisinettes et sanitaires collectifs. Elles sont meublées et équipées d'un coin avec lavabo.
- **Des studios, T1, T1Bis ou T2** en résidence universitaire gérés par le CROUS qui sont meublés et équipés de cuisinettes et d'une salle d'eau avec des toilettes.
- **Des chambres rénovées en cité universitaire**, de 9 à 13 m², meublées et équipées d'une cabine tri fonctions (douche, wc, lavabo), cuisinette collective.
- **Des appartements** en réservation HLM. Les appartements (T1Bis, T2, T3) sont réservés aux étudiants des 3^e et 2^e cycle.

Les appartements à partir du T2 sont loués pour une durée de 12 mois (du 1^{er} septembre au 31 août). Un contrat de location doit être signé par les colocataires.

AIX-EN-PROVENCE	CHAMBRE	STUDIO/T1	T1 BIS/T2	APPARTEMENT
Cité de Cuques	934 + 320 rénovées			
Cité de l'Estelan	497			
Rés. le Nautilus			10 T2	1 T3
Rés. la Verdière		196 T1	8 T1 bis	
Rés. /Cité Arc de Meyran	321	105 studios	16 T2	10 T3
Rés. Li Passeroun		151 T1	59 T2	
Cité Les Gazelles		417 + 543 rénovées		
Rés. St Eutrope			47 T2	

MARSEILLE	CHAMBRE	STUDIO/T1	T1 BIS/T2	APPARTEMENT
Cité G. Berger	396 rénovées			
Cité Canada		70 studios	14 T1 bis/13 T2	
Cité Galinat	312			
Cité L. Cornil	242 + 310 rénovées	30 T1		
Cité C. Delorme	720			
Cité A.Chatenuod	336 + 24 rénovées	228 T1	12 T1 bis	
Rés. Les Balustres		4 T1	53 T2	8 T3
Cité de Luminy	800 + 524 rénovées	114 T1 136 studettes	43 T2	



■ Caisse d'allocations familiales

Deux aides au logement distinctes peuvent être versées par les CAF aux étudiants :

- L'allocation de logement social (ALS)
- L'aide personnalisée au logement (APL)

CAF 13

135, chemin Roger Martin
13088 Aix-en-Provence cedex 2
Tél. 0 820 25 13 10
www.caf.fr



Un service spécifique étudiant est à votre disposition sur le site internet de la CAF : www.caf.fr

Le cyberbus multiservices

"Sortie d'Amphi" est un bus, ouvert toute l'année, qui dessert les campus marseillais.
→ www.mairie-marseille.fr

■ Maison Aixoise de l'Étudiant

- La Maison Aixoise de l'Étudiant est un service de proximité de la Ville qui accueille, informe et oriente les étudiants dans le domaine du logement, des jobs, de la santé, de la culture, du tourisme, et des loisirs.

La recherche de logement

Avec son Centre d'Information du Logement Étudiant (C.I.L.E), la M.A.D.E met à disposition des annonces de logements étudiants par des propriétaires privés disponibles sur Aix-en-Provence tout au long de l'année.

A consulter sur place ou sur le site de la Ville www.mairie-aixenprovence.fr : fenêtre C.I.L.E

Autres services

- La M.A.D.E met en place toute l'année : forums, rencontres culturelles, expositions diverses. Elle aide, dans ce cadre, les étudiants et les associations étudiantes à monter des projets en apportant une aide logistique et une aide à la communication.

- Service municipal, la M.A.D.E permet d'établir des liens privilégiés entre divers partenaires :

- Avec les services de la Ville : la culture, les sports, la jeunesse, le Bureau Information Jeunesse.
- Avec d'autres partenaires : le CROUS, la CAF, les mutuelles, les vies scolaires des universités, l'Office du tourisme, la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix.

- Une carte de bus gratuite est délivrée à partir de mi-septembre pour le mois d'Octobre afin de découvrir les lignes d'Aix en bus.

MAISON AIXOISE DE L'ETUDIANT

3, rue de Cuques
13100 AIX EN PROVENCE

Tél. 04 42 38 79 52

Fax 04 42 26 04 22

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

<http://mairie-aixenprovence.fr>

Les associations étudiantes

■ À quoi servent-elles ?

A l'Université, les étudiants peuvent se regrouper en associations. L'engagement dans la vie associative dans le cadre universitaire peut être un complément utile et agréable aux enseignements. Il apporte souvent une expérience valorisante aux étudiants qui souhaitent s'y investir.

Intervenant sur une ou plusieurs U.F.R (facultés, instituts et écoles de notre université), et sur un ou plusieurs sites (Aix, Marseille, Arles...), chaque association permet d'adhérer à une démarche collective afin de réaliser certains projets (dans le domaine culturel, social, sportif, etc.).

Quelques unes d'entre elles participent activement à la gestion de l'établissement en présentant des candidats lors des élections des représentants étudiants.

Une fois élus, ces derniers vous permettent de vous exprimer : membres des conseils à part entière (comme les autres élus), ils participent

Où s'adresser ?

À AIX

3, avenue Robert Schuman

Locaux Etudiants

- Sous amphi Boulan

BDE - Fac Verte - Cézanne, c'est vous

- Local P8

UNEF - UNI

À MARSEILLE

Avenue Escadrille Normandie-Niemen
derrière la cafétéria.

aux décisions prises sur les grandes orientations de l'Université mais aussi sur son fonctionnement quotidien (vote du budget, approbation des règlements d'exams, etc.).

Interlocuteurs privilégiés entre vous et la direction de l'Université, ils savent à qui s'adresser pour essayer de résoudre les problèmes que vous rencontrez, alors n'hésitez pas à les contacter...

À noter

Il existe aussi, à l'Université, de très nombreuses associations d'anciens étudiants (essentiellement dans les formations niveau master) ou d'anciens élèves (instituts et écoles). Pour les découvrir, prenez contact avec les responsables des différents diplômes.

■ Les Associations étudiantes et les Représentants étudiants

Toutes les associations ne sont pas répertoriées ci-dessous. Pour tout renseignement complémentaire, le bureau de la Vie Etudiante est à vos côtés pour vous guider. Les guides spécifiques aux UFR répertorient l'ensemble des associations étudiantes qui leur sont propres.

Les anciens de la fac de droit ont leur association : Aquensis.

Un réseau d'anciens a vu le jour à l'approche de la date anniversaire des 600 ans de création d'une école de droit à Aix, fondement de l'université d'aujourd'hui.

Pour en savoir plus : www.facedroit.fr/600ans/

SITE AIXOIS

■ AADSAM : Association des Etudiants de Droit de la Santé

Insertion professionnelle et valorisation de la formation en droit de la santé

Les Fenouillères- 245 avenue Gaston

Berger – 13090 Aix-en-Provence

Présidente : Isabel SOTO

Vice-Présidente : Diane DELCOURT

Tél. : 06 87 85 43 32

aadsam.cdsa@univ-cezanne.fr

■ ADEMAR : Association des Anciens

Etudiants du Master Droit Maritime

Insertion professionnelle et intégration dans la vie universitaire

CDMT Faculté de Droit et de Science

Politique - 3 avenue Robert Schuman

13628 Aix en Provence cedex 1

Président : Olivier DARBES

assoademar@yahoo.fr

■ ASAD Association de Solidarité et d'Aide au Développement

Action humanitaire

29 rue d'Italie – 13100 Aix en Provence

Présidente : Zalhata BACARI

asso_asad@yahoo.fr

■ AJAI Association des Juristes d'Affaires Internationales

Intégration professionnelle

Présidente : Christelle BONNAUD

Secrétariat de l'IDA : 5 avenue Robert

Schuman – 13628 Aix-en-Provence

bonnaud_c@yahoo.fr



■ AJSDE Association des Juristes Spécialisés en Droit Etranger

Promotion du master II

18 rue Menudieres

13100 Aix en Provence

Présidente : ELMIRA RYBAK Anne-Rose

Tél. : 06 16 55 33 41

master_II_sjc@yahoo.fr

■ ATELIER DESSIN DE LA FAC DES SCIENCES

Ateliers artistiques

Président : Guillaume LAUGIER

dessindelafac@gmail.com

■ BDE DROIT ET ECONOMIE (Aix et Marseille Canebière)

Animation de campus et

association représentative

Présidente : Marjorie DOUBLET

Local étudiant sous amphi Boulan

3 avenue Robert Schuman

13628 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. : 04 42 17 29 13

bde_aix@hotmail.com

www.bde-aix-mrs.fr

■ BDE I.A.E. Aix en Provence

Animation de campus

Clos Guiot Puyricard CS 30063 – 13089

Aix en Provence cedex 2

Président : Julien FABRE

bde@iae-aix.com

julien.fabre@iae-aix.com

|| BDE MIAGE+ : Association des anciens élèves de l'IUP Miage d'Aix-Marseille

Intégration étudiante et professionnelle

15-19 allée Claude FORBIN

13100 Aix en Provence

renaud.marcelin@laposte.net

|| CARAVAN'AIX

Promotion de la diversité culturelle

Président : Aurélien LEBLAY

aurele6lay@hotmail.com

|| CERCLE NAUTIQUE UIII

Sport

Chez Mme LEBORGNE

2980 route de St Canadet

13100 Aix-en-Provence

pcdb@hotmail.com

|| CLUB ASTRO

Astronomie

Local associatif de Montperrin

6 avenue du Pignonnet

13090 Aix-en-Provence

stargateu3@yahoo.fr

|| CHOR'AUM

Chant et musique

128 chemin des Mourets

13013 Marseille

valerie.deyris@univ.u-3mrs.fr

|| CORPO-ECO

Association représentative

Local étudiant sous amphi Boulan

16 rue Jules Ferry – 13100 Aix-en-Provence

corpoeco@hotmail.fr

|| C'EST PAS NOUS

Compagnie de danse

Centre sportif universitaire

35 avenue Jules Ferry

13100 Aix-en-Provence

andree.delmas@iae-aix.com

<http://compagniededanse.free.fr>

|| DAP'ART

Activités culturelles et artistiques

Présidente Caroline de Metz

7 rue Frédéric Mistral

13100 Aix-en-Provence

dapart@hotmail.fr

|| DROIT AU COEUR

Action humanitaire

6 rue Paul Bert – 13100 Aix-en-Provence

droitaucoeur@hotmail.fr

|| ELSA

Respect de la dignité humaine et diversité culturelle

3 avenue Robert Schuman

13628 Aix-en-Provence cedex 1

<http://aix.elsafrance.org>

|| FAC VERTE AIX MARSEILLE

Promouvoir l'écologie, la démocratie et la solidarité sur l'université

MNE – Place Jeanne d'Arc

13100 Aix en Provence

bonnet.justine@hotmail.fr

|| FED'AIX

Culture – évènements

antoninluzuy@hotmail.fr



|| **IMP'ACT Association**

Dynamisme étudiant

IMPGT

21 rue Gaston de Saporta
13625 Aix-en-Provence cedex 01
cloneels@hotmail.com
impactasso@yahoo.fr
<http://impactasso.free.fr>

|| **JUNIOR ASSUR**

I.A.E. 3 avenue Robert Schuman
13628 Aix en Provence cedex 1
Président : Sabriya EL BATTIOU
sabriya.e-b@wanadoo.fr

|| **JURIDICO'TRAINING**

*Cours de théâtre, prise de paroles,
préparation oral de concours*

Président : Yoan MOREL
"les baumes" chemin du cimetière
13390 AURIOL
rhalbutrheus@hotmail.fr

|| **JURIS-PROJECT**

5 rue des Muletiers
13100 Aix en Provence
Président : Hichem KHOURY
hichemas@hotmail.com

|| **JURISPORT**

Sport et Droit
1 place Félix Baret – 13006 Marseille
jurisport@hotmail.com

|| **LA PERSE**

*Association culturelle des étudiants
Iraniens*
sashojaee@yahoo.com
baharheydari@yahoo.com

|| **MA BONNE ETOILE**

Action humanitaire
Présidente : Tiphanie DELAUNAY
Tél : 06 72 66 76 73



II RED 4L TROPHY

Action humanitaire

Président : Laurent DRAPEAU

drapeau.l@gmail.com

cyrielle.durand@gmail.com

II REZODOC

Association pluridisciplinaire des docteurs et doctorants d'Aix Marseille

Présidente : Sarah JAMALI

bureau@rezodoc.org

www.rezodoc.org

II SOLI'MAG

Humanitaire et communication

Magistère JCE

15-19 allée Claude Forbin

13100 Aix-en-Provence

Président : Rémi EMBRY

embryremi@hotmail.fr

II Tous en Droit (T.E.D.)

Animation du campus et association représentative

29 rue Félibre Gaut 13100 Aix en Provence

Local étudiant sous amphi Boulan

tailfer.arnaud@free.fr

II VENT D'AIX

Sport nautique

Clos Guiot Puyricard CS 30063

13089 Aix en Provence cedex 2

Président : Xavier POSTEC

ventdaix@iae-aix.com 6

xavier.postec@iae-aix.com

II UNEF : Syndicat étudiant

Local P8

3 avenue Robert Schuman

13628 Aix-en-Provence cedex 1

unefaixmarseille@hotmail.com

www.unefaixmarseille.fr.st

II UNI Aix-Marseille :

Association étudiante

Local P8 (au dessus du Bureau des Sports)

3 avenue Robert Schuman

13628 Aix-en-Provence Cédex 1

Tél. : 04 42 17 25 79

uni.aix@gmail.com

www.uniaixmarseille.fr

SITE MARSEILLE - SAINT JÉRÔME

II ADES

Animation de campus. Aide à l'intégration étudiants et étudiants étrangers.

Club musique

FST – Mezzanine hall d'entrée

Président : Sébastien BIGRE

Avenue Normandie Niemen

13397 Marseille 20

ades.U3@gmail.com

Tél. : 04 91 28 83 60

II BDE

Animation de campus – Projets culturels

Animation et amélioration de la vie étudiante par diverses activités : club photo,

musique; atelier audio-visuel

(prêt de matériels contre garantie financière (caution))

FST – Local n°9 –

Président : Fabien GARCIA

Avenue Normandie Niemen

13397 Marseille 20

0670312047@orange.fr



II DAUPHI'TECH

Sport : voile

Président : MAZZACANE Nicolas
Polytech Marseille, domaine universitaire
de Saint Jérôme
13397 Marseille cedex 20
nicolaso13@msn.com

II CHIMIE FINE

Intégration professionnelle

Marion FABRE
Tél. : 06 08 68 88 61
FST, local étudiant N°3
Avenue Escadrille Normandie Niemen
13397 Marseille cedex 20
cahuete@hotmail.fr

II HYPOTHESE

*Inter Universitaire, représenter et informer
les élèves de l'Ecole Doctorale des Sciences
de la Vie et de la Santé*

(E.D.S.V.S) Présidente : Sarah GARRIDO-
URBANI
Faculté des Sciences de Luminy case 901
163 avenue de Luminy- 13288 Marseille
sarahgu@marseille.inserm.fr

II MAEVA

Président : Maxime BRISAUD
brissaud.maxime@free.fr

Site Marseille : IUT

II ASSO SKI GEA Marseille

Association sportive
10 boulevard des Horizons clairs
13400 Aubagne

II Génie Thermique et Energie

*A.E.G.T.E Association des étudiants de génie
thermique et énergie de l'I.U.T de Marseille*
Département génie thermique et énergie
142 traverse Susini – 13388 Marseille cedex
Président : damien.guieu@laposte.net

II ANETGEII : Association des étudiants, anciens étudiants et amis de l'I.U.T.de tech- nologie, département mesures physiques

Intégration professionnelle
I.U.T.Marseille :142 traverse Charles Susini
13388 Marseille cedex 13
www.anetge2i.fr.fm.

|| BDE GEA

*Favoriser les relations inter I.U.T
et internes à l'I.U.T*

I.U.T GEA St Jérôme Université Aix-
Marseille III - 142 Traverse Susini
13013 Marseille

|| GEII Marseille

*Intégration par parrainage des étudiants
de 1^{ère} année*

142 traverse Susini – 13013 Marseille

• @NETGE21

*Anciens Etudiants du département Génie
électrique et informatique industrielle*

• @NETGEII21

*Insertion professionnelle. Mise en place
liens étudiants et entreprises*

Département GEII IUT Marseille

142 traverse Charles Susini

13388 Marseille cedex13

www.anetgezi.fr

Site Canebière

|| BDE

Espace Canebière – 110/114 La Canebière
13001 Marseille

bde_marseille@hotmail.com

|| GENEPI

Réinsertion des personnes incarcérées

genepimarseille@free.fr

|| MED'S IN MARSEILLE : Association des étudiants en Master droit du sport Sport

Espace Canebière – 110/114 La Canebière
13001 Marseille

clementgourdin@hotmail.fr





Site de Salon

- || **GEII : Association d'élèves et d'anciens élèves de génie électrique**
I.U.T.Salon 150 avenue du Maréchal-Leclerc
13300 Salon de Provence

Site d'Arles

- || **4L CO FILLES**
Action humanitaire
Espace Van Gogh
Place Félix Rey - 13200 Arles
morganelecornue@yahoo.fr
- || **AGEN : Association des gestionnaires de l'espace naturel**
Insertion professionnelle
Espace Van Gogh
Place Félix Rey - 13200 Arles
m.francois@ville-arles.fr
Tél. : 04 90 49 38 82
(secrétaire de la Formation)
- || **ARLES EN PREMICES**
Mise en œuvre de projets culturels
Président : Romain CHARRIER
Espace Van Gogh, Place Félix Rey
13200 Arles
Tél : 06 28 25 28 21
arlesenpremites@netcourrier.com
- || **DE FILM en AIGUILLE**
Cinéma et soirées thématiques
Président : Manon LOUCHE
Maison des Associations
Boulevard des Lices – 13200 Arles
defilmenaiguille@hotmail.com
Tél. : 06 69 28 20 81

|| L'ARTSCENE

Mise en œuvre de projets culturels
Président : Robin GODET
Espace Van Gogh, Place Félix Rey
13200 Arles
robandroll@wanadoo.fr

|| MUSIC NO MADE

Mise en œuvre de projets à caractère musical pour la découverte d'autres cultures
Présidente : Erika ESCAYG
1 rue Pierre de Coubertin – 13200 Arles
erika.escayg@free.fr

|| RAJE :

Radio étudiants ondes 88.3 Arles
IUT de Provence, Route de Crau
13200 Arles
presidence.arles@raje.fr
Tél. : 06 21 06 66 04

À noter

Les associations vivent grâce au dynamisme de leurs membres, le renouvellement du bureau est fréquent et rend les mises à jour difficiles. N'hésitez pas à vous manifester pour rectifier une erreur ou vous signaler si vous n'êtes pas répertorié.

Bureau de la vie étudiante :

Tél. : 04 42 17 25 22
bve@univ-cezanne.fr

Culture et loisirs

→ En dehors des études, il est nécessaire de prendre le temps de vivre et de s'offrir de petits plaisirs pour se changer les idées. A titre indicatif, quelques adresses pour permettre de joindre l'utile à l'agréable

|| Service Culturel du CROUS

Aix-en-Provence

Tél. 04 42 93 47 69

culture@crous-aix-marseille.fr

|| Bibliothèques Municipales

Aix-en-Provence

→ Méjanas

Cité du Livre

8/10, rue des Allumettes

Tél. 04 42 91 98 88

→ La Halle aux Grains

Place de l'Hôtel de Ville

Tél. 04 42 91 93 29

→ Les 2 Ormes

Quart 15A,

allée des Amandiers

Tél. 04 42 59 08 15

Marseille

→ Alcazar - 58, cours Belsunce

Tél. 04 91 55 90 00

→ Centre Urbain du Merlan

Tél. 04 91 12 93 60

→ Bonneveine

Centre vie de Bonneveine

Tél. 04 91 25 10 10

→ Saint André

6, bd Jean Salducci

Tél. 04 91 03 72 72

→ Panier - Place du refuge

Tél. 04 91 91 20 50

→ Cinq Avenues

Impasse Fissiaux

Tél. 04 91 49 42.36

→ Castellane

Tél. 04 91 42 92 09

→ La Grognarde

2, square Berthier

Tél. 04 91 89 57 04

|| Cinémas

0892 68 72 70

Aix en Provence

→ Le Cézanne

1 rue Marcel Guillaume

→ Le Renoir

24 cours Mirabeau

→ Le Mazarin - 6 rue Laroque

→ L'Institut de l'Image

Cité du Livre

8/10 rue des Allumettes

Tél. 04 42 26 81 82

Marseille

→ Le César - 4 place Castellane

Tél. 04 91 37 12 80

→ Le Chambord

283, av. du Prado

Tél. 04 91 25 71 11

→ Alhambra - 2, rue du cinéma

Place Raphaël St Henry

Tél. 04 91 03 84 66

→ Les 3 palmes- 2, bd Léon Bancal

Tél. 08 92 68 20 15

→ Le Miroir- 2, rue de la charité

Tél. 04 91 14 58 80

→ Les Variétés

37 rue Vincent Scotto

Tél. 04 96 11 61 61

→ Pathé Madeleine

36 av. Maréchal Foch

Tél. 0892 696 696

→ Prado - 36 av. du Prado

Tél. 04 91 37 67 13

|| Musées

Aix-en-Provence

→ Atelier Cézanne

9 av. Paul Cézanne

Tél. 04 42 21 06 53

→ Musée Vieil Aix

17 rue Gaston de Saporta

Tél. 04 42 21 43 55

→ Musée d'Histoire Naturelle

6 rue Espariat

Tél. 04 42 27 91 27

→ Musée Granet

Place St Jean de Malte

Tél. : 04 42 52 88 32

Marseille

→ Musée Cantini

19 rue Grignan - 13006

Tél. 04 91 54 77 75

→ Musée du Vieux Marseille

Maison Diamantée

rue Prison - 13002

Tél. 04 91 55 28 68

→ Musée Grobet Labadie

Bd Longchamp - 13001

Tél. 04 91 62 21 82



Le service culturel du CROUS organise des concours et supervise les projets Culture Action. Contact : culture@crous-aix-marseille.fr

■ **CONCOURS NATIONAUX**
Concours de la photo :
ouvert à tous jusqu'à 30 ans
Concours de la Nouvelle :
ouvert à tous

Concours du film court :
ouvert à tous jusqu'à 30 ans.
■ **CONCOURS RÉGIONAL**
Concours de la bande dessinée : ouvert
uniquement aux étudiants et aux lycéens.

- Musée d'Histoire de Marseille
Centre Cal Bourse
13001
Tél. 04 91 90 42 22
- Musée d'archéologie méditerranéenne
Centre de la Vieille Charité
2, rue de la Charité - 13002
Tél. 04 91 14 58 80

À noter

Sur présentation de la carte d'étudiant

- A Aix : musées gratuits pour les moins de 25 ans toute l'année sauf le mardi
- A Marseille : tarifs préférentiels
 - collections permanentes : 1 euro
 - expositions temporaires : 1,50 euros

■ Théâtres

Aix-en-Provence

- Théâtre du Jeu de Paume
17 rue Opéra
Tél. 04 42 99 12 00
- Théâtre Antoine Vitez
29 av. R. Schuman
Tél. 04 42 59 94 37
- Théâtre de la Fonderie
14 cours Saint Louis
Ronde du Bois de l'Aune
Tél. 04 42 63 10 11
- Grand Théâtre de Provence
380 avenue Max Juvénal
Renseignements/réservations
Tél. 04 42 91 69 69
info@legrandtheatre.net
- Ballet Preljocaj
Pavillon Noir
530 Avenue Mozart
Tél. 04 42 93 48 00
Billetterie : 0811 020 111
ballet@preljocaj.org

- Les Concerts d'Aix
04 42 63 11 78
www.concertsdaix.com/

Marseille

- Théâtre National de la Criée
30 quai Rive Neuve
13007
Tél. 04 96 17 80 00
- Espace Julien
39 cours Julien - 13006
Tél. 04 91 24 34 10
- Théâtre du Gymnase administration
4 rue Théâtre Français
13001
Tél. 04 91 24 35 24
- Théâtre du Merlan
Avenue Raimu - 13307
Tél. 04 91 11 19 20
- Odéon
162, La Canebière - 13001
Tél. 04 96 12 52 70
- Toursky
16 pass. Léo Ferré - 13003
Tél. 04 91 02 58 35

■ Salle de Spectacle

- Le Dôme
48 avenue St Just - 13004
Tél. 04 91 12 21 21
- Dock des Suds
12 rue Urbain V
13002
Tél. 04 91 99 00 00



Des Contacts Utiles

A Aix

|| Bureau Information Jeunesse (BIJ)

37 bis, bld Aristide Briand
Tél. : 04 42 91 98 01
<http://mairie-aixenprovence.fr>

|| Office du Tourisme

2, place du Général de Gaulle
Tél. : 04 42 16 11 61
www.aixenprovenacetourism.com

|| Les transports :

- Aix en bus : www.aixenbus.com
- Gare SNCF : 36.35
- Gare TGV Méditerranée
Aix Tél. : 08 92 35 35 35
www.tgv.com
- Gare routière, avenue de l'Europe : Tél. : 04 42 91 26 80 / 0891 024 025

A Marseille

|| Office du Tourisme et des Congrès de Marseille :

Tél. : + 33 (0)4.91.13.89.00
4, la canebière
13001 Marseille
www.marseille-tourisme.com

|| Les transports :

- Régie des transports de Marseille : en bus, en métro, en tramway...
www.rtm.fr
- Gare SNCF Marseille Saint-Charles : 36.35
Square Narvik,
13232 Marseille Cedex 1
- Gare routière :
Tél. : 04 91 95 04 92
3, place Victor Hugo

Et aussi :

|| Aéroport International Marseille-Provence

Tél. : 33 (0) 4 42 14 14 14
Info voyageurs :
Tél. : 33 (0)4 42 14 21 14
www.marseille.aeroport.fr

|| Rectorat Académie d'Aix-Marseille

Place Lucien Paye,
13621 Aix-en-Provence cedex 01
Tél. : 00 (0)4 42 91 70 00

|| Taxi

Taxi Radio Marseille
Tél. : 04 91 02 20 20
Taxi Radio Aixois :
Tél. : 04 42 27 71 11

Un peu plus d'info avec quelques médias locaux !

|| Les radios :

NRJ : 106.4
NOVA : 105.7
Virgin : 102.3
Europe 1 : 104.8
RFM : 89.2
STAR : 92.3
Skyrock : 90.0
France Inter : 91,3
France Culture : 99,0
France Musiques : 94,2
France Info : 105,3
France Bleu Provence : 103,6
Radio Dialogue : 89.6
Radio RAJE : 90.3 / 102.5

|| La presse écrite

La Provence
La Marseillaise
20 Minutes
Métro
Marseille Plus
Marseille L'Hebdo
Les Nouvelles Publications
Le Courrier d'Aix
Sud Infos

|| La presse TV

M6
France 3



→ Ça se passe à l'Université Paul Cézanne...
Conférences, Forums, Colloques...

Pensez à annoncer vos événements dans l'agenda avant le 15 du mois précédent la date de l'annonce !
www.aixmarseille-universite.fr/soumission.htm
Renseignements : 04 42 17 27 92



Université **sans tabac**



Loi Evin (10 janvier 1991)

Article 16 : *“Il est interdit de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.”*

Le tabac est une substance toxique pour la santé pouvant entraîner une dépendance psychique et physique très forte.

Vous désirez arrêter de fumer
Tabac Info Service peut vous aider : 0825 309 310



Ce guide est une publication du Service Communication
de l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III
3, avenue Robert Schuman - 13628 Aix-en-Provence cedex 1
Tél. 04 42 17 27 93 - Fax 04 42 17 27 94
service.com@univ-cezanne.fr

Dépôt légal : octobre 2004
Création et réalisation : MAYA press - Tél. 0 811 651 605 - www.mayapress.net
Impression : SPOT Imprimerie
ISSN : 1623-6386

600^{ans}
d'Avenir
1409 - 2009

L'enseignement du droit à Aix est né en 1409.

*L'Université Paul Cézanne
fêtera ses 600 ans en 2009.*

